

An aerial photograph of a rural landscape. A wide, teal-colored river flows through the center, curving from the top right towards the bottom right. On the left bank, there are green fields and a small farm with several buildings and a barn. The background shows rolling hills and dense forests under a clear sky. The title text is overlaid on the image in large white font.

Diagnostic des paysages agricoles

Connaître et comprendre
leur évolution pour mieux
les protéger et les mettre
en valeur

MRC de la Vallée-de-la-Gatineau

Mai 2022

Diagnostic paysager de la zone agricole

MRC de la Vallée-de-la-Gatineau

Mai 2022

Client

MRC de la Vallée-de-la-Gatineau
7, rue de la Polyvalente, Gracefield, QC, J0X 1W0

Mandataire

Coopérative Le Picbois
5605, avenue de Gaspé, Espace 106, Montréal, Québec, H2T 2A4
450.501.3731 | coop@le-picbois.com

Équipe de réalisation

Jean-Philippe Laliberté, chargé de projet
Karl Gauthier, rédaction et aviseur
Loyal Brunet, production

PHOTOGRAPHIE

Sauf mention contraire, toutes les photos
ont été prises par Le Picbois Coop.

AVERTISSEMENT

Les illustrations sont produites à des fins de recherche seulement.
Ne pas utiliser le rapport à des fins de diffusion.

SOMMAIRE

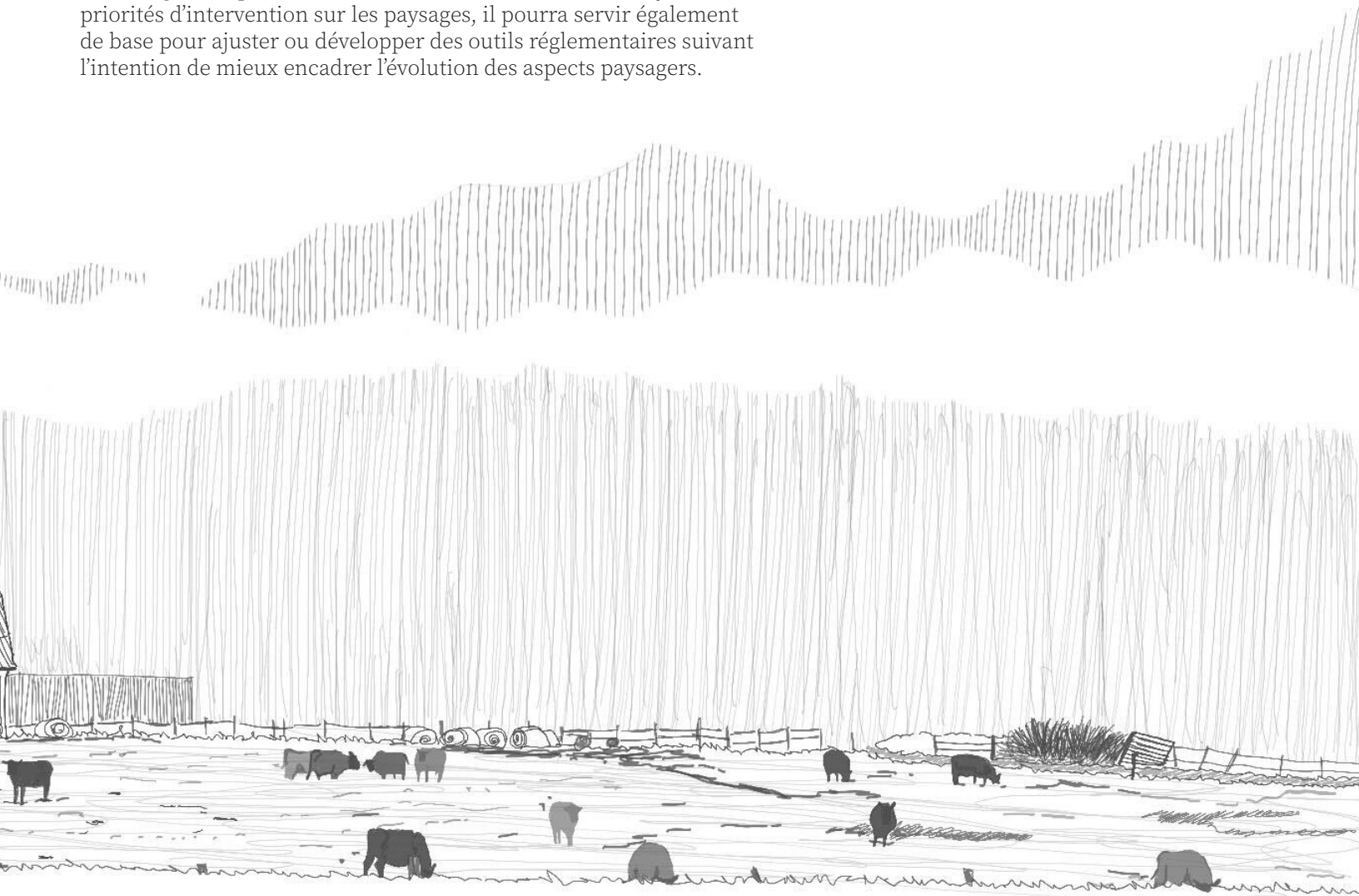
Mandat	P4
Introduction	P5
01 Définition - le paysage -	P9
02 Méthodologie de travail	P10
03 Portrait des paysages agricoles	P13
Caractéristiques générales et localisation	
Assise biophysique	
04 Activités agricoles	P25
La zone agricole et le découpage	
Les fermes et les cultures	
05 Histoire et évolution des paysages agricoles	P31
06 Unités de paysage	P42
07 Représentation sociale des paysages agricoles	P60
08 Scénarios tendanciels	P67
09 Diagnostic de la zone agricole	P70
Forces, faiblesses	
Enjeux	
Pistes d'intervention préliminaires	

MANDAT

Mise en situation

Le présent document vise à développer une meilleure connaissance des dynamiques qui agissent sur les paysages de la zone agricole afin de mieux comprendre et encadrer leur évolution. Pour ce faire, nous proposons une démarche qui se déploie en deux temps. D'abord, un état des lieux a été réalisé pour analyser et documenter les paysages selon les composantes biophysiques, socio-économiques, culturelles et historiques du territoire. Ensuite, un diagnostic a été posé de manière à faire ressortir les éléments de force, de faiblesse et de singularité du territoire agricole.

Si ce diagnostic permet d'identifier un certain nombre d'enjeux et de priorités d'intervention sur les paysages, il pourra servir également de base pour ajuster ou développer des outils réglementaires suivant l'intention de mieux encadrer l'évolution des aspects paysagers.



INTRODUCTION

L'agriculture : À l'origine de l'évolution contrastée des paysages ruraux

Si, jusqu'au milieu du siècle dernier, on pouvait facilement statuer sur la fonction productive des terres agricoles en milieu rural, le portait de ces territoires s'est aujourd'hui grandement complexifié. L'avènement du productivisme et l'intensification des activités agricoles ont insufflé deux tendances lourdes au sein des territoires ruraux : l'intensification et la concentration des activités dans les plaines et une déprise modérée à sévère des pratiques dans les zones à topographie plus accidentée.

Ces tendances ont laissé des marques profondes et contrastées sur les territoires ruraux. Parmi les principales tendances figurent :

- l'uniformisation des territoires où subsistent les pratiques agricoles, notamment caractérisées par le remembrement des propriétés, l'abandon des cultures traditionnelles et l'expansion des cultures intensives ;
- la standardisation des bâtiments agricoles ;
- la croissance des élevages hors-sol ;
- la mise en culture croissante des terres (reboisement) ;
- la maîtrise des milieux naturels ;
- l'extension de la friche dans les régions périphériques marquée par la régression de l'agriculture ;
- la perte du caractère distinctif de plusieurs régions consécutives à la disparition d'éléments identitaires ;
- la recomposition démographique et socio-économique de plusieurs milieux ruraux.

Ce sont ces transformations qui sont à l'origine du présent projet.

À travers les changements que connaît l'agriculture, c'est cette campagne, érigée en patrimoine collectif, que l'on altère. Ces changements font de la question du paysage, oublié des politiques agricoles, un élément central du débat.

Domon et Ruiz, 2005, p.48



La campagne cadre de vie

Si les territoires ruraux ont traditionnellement été investis pour leurs capacités de production agricole et forestière, de nouvelles dynamiques d'implantation résidentielle induisent désormais la recomposition socio-démographique des ensembles où l'agriculture a régressé. Celles-ci sont souvent dépendantes des attributs des milieux. Les aménités paysagères* constituent un des motifs d'établissement de nouveaux résidents dans certains territoires ruraux.

Aussi, les régions qui présentent une topographie vallonnée, des vues panoramiques, un mélange de forêts, de milieux ouverts, des plans d'eau et des superficies de cultures intensives limitées ressortent-elles comme nettement plus attractives. Ce faisant, les représentations de la ruralité ont été profondément transformées, étant dorénavant teintées par une valorisation des dimensions esthétiques, patrimoniales et environnementales.

La ruralité qui se dessine actuellement soulève de nombreux défis pour qui tente d'en comprendre les dimensions sociales et physico-spatiales.

Au plan social d'abord, la question de la cohésion dans une société hétérogène où les intérêts sont dorénavant multiples n'est pas sans soulever d'importants enjeux. Risque d'une part, d'une marginalisation de groupes animés par des valeurs distinctes dans des territoires où l'une des fonctions est fortement valorisée. Risque d'autre part que cette recomposition socio-démographique et économique des campagnes entraîne l'exclusion des populations « d'origine », le clivage socio-économique et culturel entre celles-ci et les néoruraux pouvant conduire à l'exode de certains groupes des campagnes fortement valorisées.

*

Nous définirons les aménités comme étant l'ensemble des dimensions (humaines ou naturels) qui sont valorisées sur un territoire.

Au plan physico-spatial, l'érosion sévère ou la disparition des activités agricoles a contribué à l'étiollement des paysages ruraux. Cette recomposition des paysages ruraux conduit à une situation d'apparence paradoxale : Si certains éléments sont patrimonialisés, d'autres ne le sont guère. La cristallisation et la mise à l'écart du dynamisme de portions de territoire, d'éléments d'intérêt patrimonial, ou encore de certains paysages a toutefois pour effet d'accroître leur fragilité puisqu'ils ne s'arriment désormais plus au fonctionnement territorial.

Dans un contexte où, pour reprendre les mots de Roméo Bouchard : « Le passage d'une société «territoire-ressource» à une société rurale multifonctionnelle constitue une trame de fond pour le nouveau développement régional. » (Bouchard, 2013, p.176), il importe de chercher à comprendre si la « campagne cadre de vie », sera à même de préserver les attraits paysagers qui ont contribué à son attractivité et au dynamisme des communautés.

Plusieurs questions sont ainsi soulevées : comment composer avec les transformations physico-spatiales de ces territoires dans un contexte où les valorisations sociales des paysages agricoles sont de plus en plus reconnues ? Quelles sont les manières d'assurer leur pérennité ? Comment les mettre en valeur ?

Pour répondre à ces questions, il importe d'abord de bien comprendre ce qu'est le paysage et les défis qu'il pose à ceux qui s'y intéressent.

01,

DÉFINITION

02

MÉTHODOLOGIE

01 DÉFINITION

Le paysage : Postulat

Le paysage nous façonne tout autant que nous le façonnons. Nous le formons à travers nos choix quotidiens, ce que nous choisissons de mettre en valeur, de transformer ou encore de protéger. À son tour, il nous influence par ses spécificités géomorphologiques et biophysiques. Il résulte de cette relation des manières distinctives et singulières d'habiter, d'exploiter et de vivre un milieu. Le paysage résulte alors de cet échange entre deux entités qui évoluent constamment, soit le territoire et les individus. Il n'est donc en rien un objet cristallisé, immuable et facilement appréhendé, mais bien une construction évolutive, subjective et difficile à cadrer.

02 MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL

Les bases du diagnostic

Le présent diagnostic met l'accent sur le caractère indissociable et évolutif des interactions entre les entités sociales et physico-spatiales du territoire ainsi que sur les dynamiques* qui sous-tendent leur transformation. D'une part, l'analyse du contexte physico-spatial permet d'observer les usages et les spécificités géographiques du territoire. D'autre part, l'analyse du contexte social permet quant à elle de comprendre les rapports entretenus envers différents territoires à travers les perceptions et des pratiques qui en découlent. Le paysage offre donc un cadre de lecture et d'analyse des dynamiques territoriales.

Afin de synthétiser l'information recueillie et de spatialiser les dynamiques et les enjeux, le territoire a été divisé en unités de paysage : « une unité paysagère correspond à un ensemble de composants spatiaux, de perceptions sociales et de dynamiques qui, par leurs caractères, procurent une singularité à la partie de territoire concernée. Une unité paysagère se caractérise par un ensemble de structures paysagères. Elle se distingue des unités voisines par une différence de présence, d'organisation ou de forme de ces caractères » (Augustin Roche, 2004).

Cette lecture des dynamiques à travers le paysage s'avère aujourd'hui essentielle. En effet, la redéfinition des rapports au territoire que connaissent plusieurs espaces ruraux a contribué à l'émergence de nombreuses demandes sociales envers certains paysages dont on souhaite assurer la pérennité. Les lignes qui suivent présentent le détail méthodologique des analyses qui ont été conduites dans le cadre du diagnostic des paysages agricoles de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.

*

En matière de paysage, une dynamique se traduit comme un ensemble de forces motrices qui produisent un effet sur le territoire et entraîne des transformations. Par exemple, le déclin industriel (dynamique) est à l'origine de l'abandon de sites industriels dans les villes (transformations).

1. État des lieux

Connaître et comprendre l'organisation physico-spatiale des paysages à partir d'analyses cartographiques et d'inventaires terrain en fonction de la *landscape character assessment method*, soit par points d'observations visant à délimiter et à classer les paysages observés par unité. Cette analyse comprend les éléments suivants :

Dimensions naturelles :	Dimensions culturelles :
Forme de relief	Occupation des sols
Rivière et plan d'eau	Patron d'établissement humain
Couvert végétal	Patron parcellaire
Types de sols	

Connaître et comprendre le regard des populations afin d'identifier les lieux appréciés ou dépréciés et les raisons. Pour recueillir ces données et dépeindre l'expression variée des valeurs attribuées aux paysages, différentes méthodes ont été employées, à savoir un concours photographique, un photo-questionnaire (présentiel et numérique) ainsi qu'un exercice de cartographie participative.

2. Évolution des paysages

Identifier l'évolution des paysages afin de comprendre les trajectoires paysagères et les dynamiques qui les sous-tendent. Cette compréhension vise à évaluer les changements en cours et à anticiper ceux à venir. Pour cette section du mandat, l'équipe a procédé à une approche hypothético-déductive qui repose sur le repérage par un expert d'une dynamique de changement dans le paysage actuel, soit d'un ensemble de forces motrices connues par l'expert, pour produire le même effet dans le paysage (intensification, déprise, simplification, etc.). Cette dynamique paysagère est ensuite documentée par un travail d'enquête en quatre étapes¹ :

1. Une analyse de terrain par un ou des experts pour identifier les signes visibles de changement dans le paysage;
2. Une analyse systématique des changements relevés au moyen d'une enquête géohistorique, à partir de cartes, d'études disponibles, d'archives iconographiques ou d'entrevues avec des informateurs clés (aménagistes, société d'histoire locale). L'objectif est de documenter l'évolution des paysages pour en comprendre les dynamiques relevées sur le terrain;
3. Identifier les enjeux;
4. Poser un diagnostic préliminaire.

¹

Tel que définie par Domon et Ruiz dans Paysages ruraux : Méthodes d'état des lieux et de diagnostic, 2015, p.199

03

PORTRAIT DES PAYSAGES AGRICILES

03 PORTRAIT DES PAYSAGES AGRICOLES

Localisation

La zone agricole de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau a une superficie totale de 71 344 km². Ce vaste territoire agricole se concentre sur une large bande de terre le long de la rivière Gatineau et traverse 16 municipalités locales. Le territoire agricole est traversé dans l'axe nord-sud par la route provinciale 105. Principal axe de circulation, elle relie la ville de Gatineau au sud, en passant par Maniwaki – chef-lieu de la MRC – à la route provinciale 117 qui permet de monter au nord jusqu'en Abitibi-Témiscamingue. Quelques ponts permettent sinon de se déplacer d'est en ouest à l'intérieur de la vallée et d'accéder au réseau routier local composé, entre autres, d'anciens chemins de chantiers forestiers.

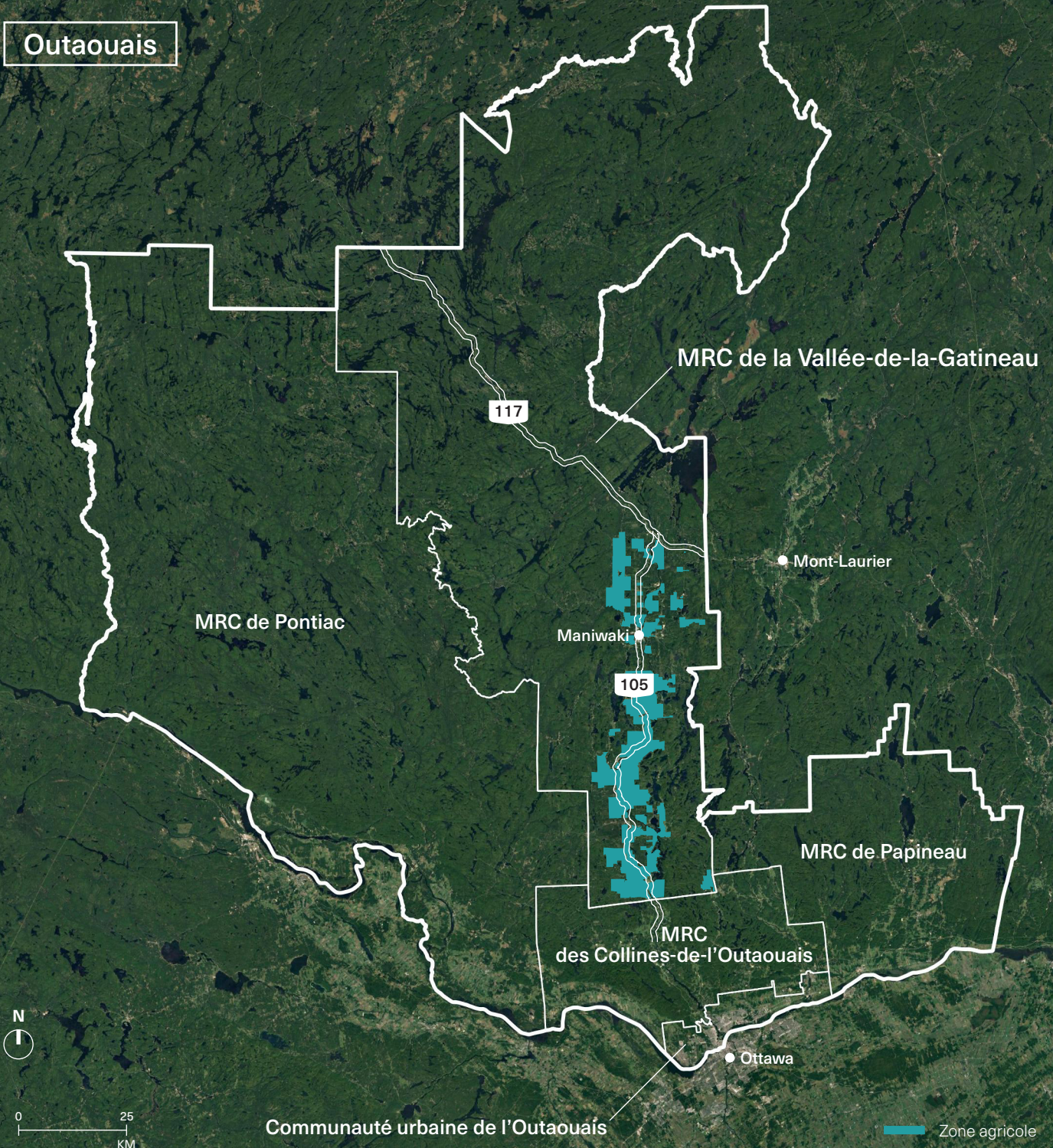
Grand-Remous
Montcerf-Lytton
Bois-Franc
Aumond
Egan-Sud
Maniwaki
Déléage
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau
Messines
Blue Sea
Bouchette
Gracefield
Lac-Sainte-Marie
Kazabazua
Low
Denholm

Le cadre géomorphologique de la zone agricole, en bref

Pays de forêt, de drave, de barrage, de bassins, de moulins et de scieries, la vallée de la Gatineau est, il faut se rendre à l'évidence, celle du bois. Et c'est d'ailleurs cette industrie qui sera à l'origine de sa colonisation. Pourtant, l'agriculture a également joué un rôle de premier plan dans le développement du territoire. Issus de la volonté des habitants de s'emparer du sol – des sols présentant certaines limitations, il convient de le préciser –, de cultiver la terre et d'élever du bétail entre deux saisons de chantiers forestiers, les paysages de la vallée témoignent de ce riche passé agroforestier qui caractérise dorénavant l'identité du territoire.

Située à l'intérieur du plateau laurentien, la rivière de la Gatineau, qui prend sa source dans lac du Pain de Sucre et se jette dans la rivière Outaouais, irrigue une vallée légèrement encaissée et sa largeur excède rarement 20 kilomètres. Cette géographie fortement articulée couplée à la faible qualité des sols a significativement contraint l'occupation du territoire. En ce sens, la vallée de la rivière Gatineau et de quelques affluents s'est imposée comme principal couloir d'établissement et la grande majorité des espaces agricoles ainsi que les villages s'y sont implantés. Cette assise biophysique a ainsi favorisé l'émergence d'une zone agricole émaillée de collines, de vallons et de forêt qui suit, plus souvent qu'autrement, les méandres de la rivière Gatineau.

Outaouais



MRC de la Vallée-de-la-Gatineau

117

• Mont-Laurier

MRC de Pontiac

Maniwaki

105

MRC de Papineau

MRC des Collines-de-l'Outaouais

• Ottawa

Communauté urbaine de l'Outaouais

Zone agricole

N

0 25
KM

Assise biophysique

La topographie

Faiblement encaissé entre les massifs montagneux de la réserve faunique de La Vérendrye à l'ouest et le massif du mont Sainte-Marie à l'est, le relief de la zone agricole est marqué par des dépressions vallonnées variant entre 150 et 250 mètres le long du parcours de la rivière Gatineau.

De part et d'autre de celle-ci, la vallée s'adoucit légèrement pour former de grandes terrasses ondulées par de basses collines. Au loin, quelques points hauts de plus de 350 mètres surplombent la vallée, dont notamment le mont Morissette à Blue Sea et la montagne de la Mine à Gracefield.

La présence de massifs rocheux avec beaucoup de dépôts de till a certainement conditionné le territoire agricole en termes de type d'agriculture et d'implantation.

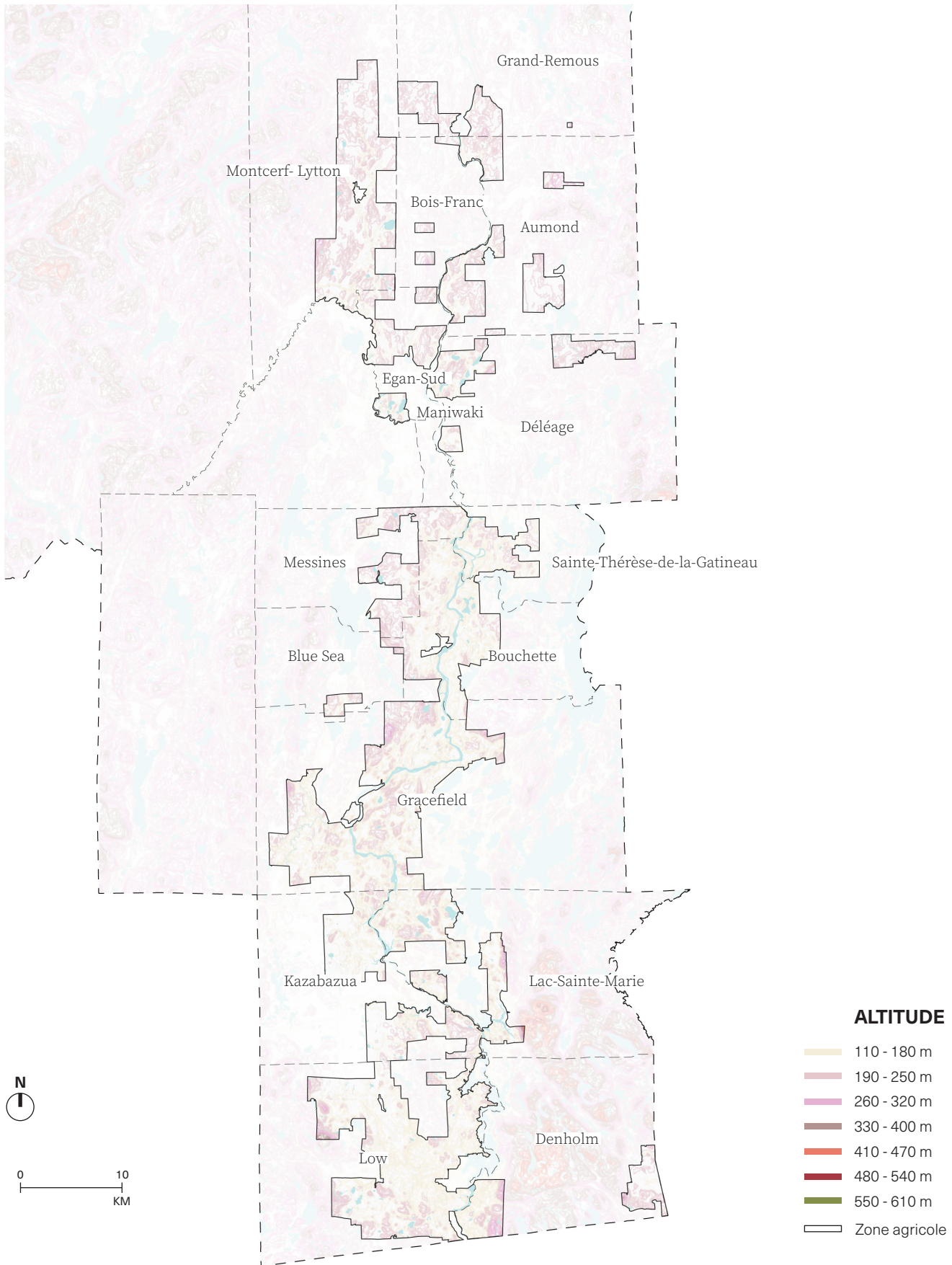


Vue ouverte sur un terrain ondulé
Montcerf-Lytton

Topographie vallonneuse et affleurement rocheux

Low





Assise biophysique

L'hydrographie

La zone agricole suit l'axe nord-sud de la rivière Gatineau. Son profil sinueux et ses ramifications viennent d'ailleurs bouleverser la forme et l'orientation de la trame agricole. Des affluents de la rivière Gatineau sont également observables dans la zone agricole, plus particulièrement les rivières Désert, Kazabazua, Joseph et Picanoc.

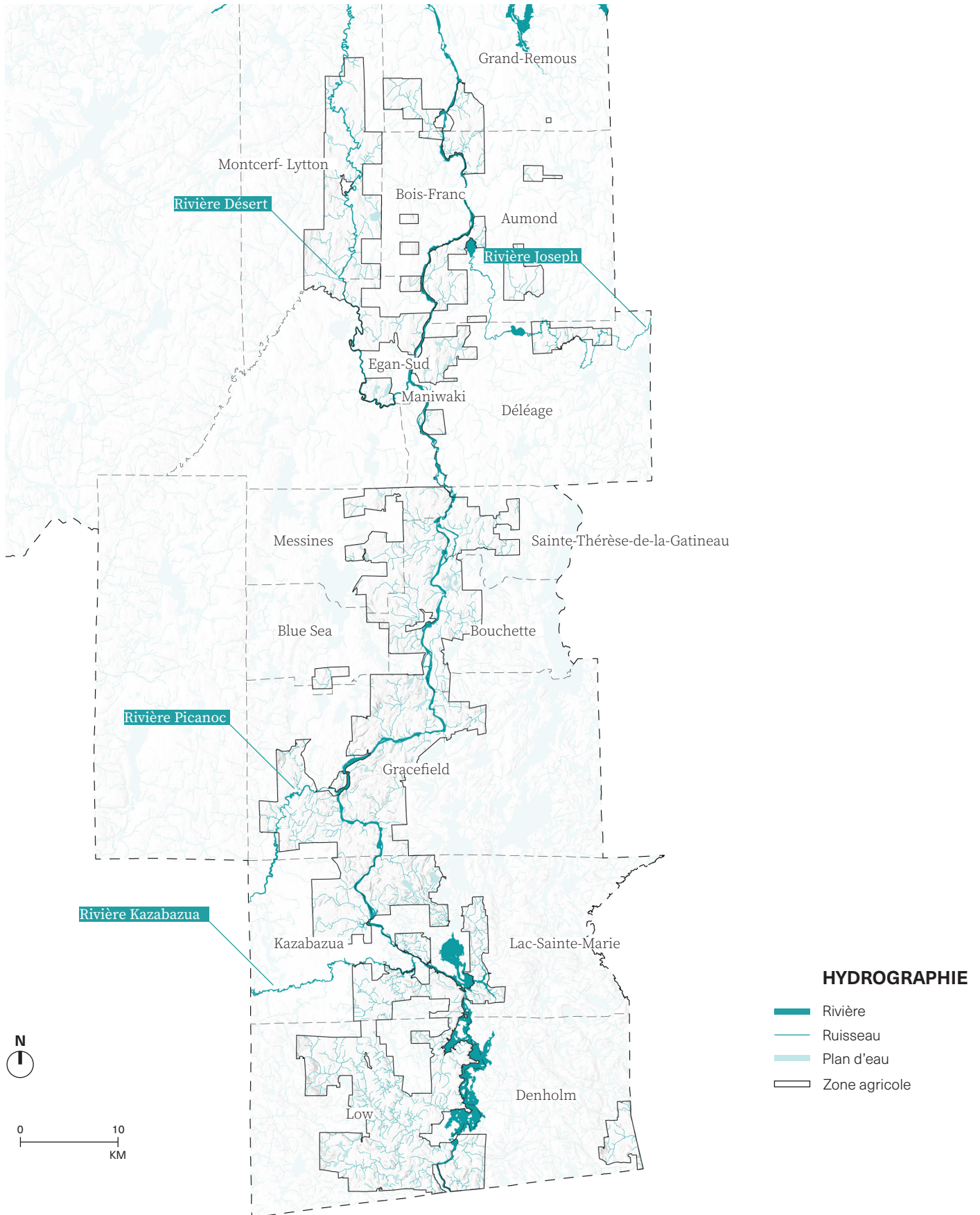
Quelques petits lacs ponctuent également le territoire agricole. À partir des chemins, les vues vers la rivière Gatineau sont entrecoupées par une enfilade irrégulière de lisières de forêt.



**Rivière Désert
et le pont couvert de Montcerf**
Montcerf-Lytton



**Rivière Gatineau
et ses méandres de sable**
Montcerf-Lytton



Assise biophysique

La pédologie et le potentiel agricole

La nature vallonnée du terrain et la faible qualité des sols sont fortement liées à la présence d'un sol organique très mince et à proximité de la roche mère. De façon générale, la zone agricole possède des sols d'origine lacustre composés à la fois d'un mélange de dépôts tills et de matériaux variant entre le sable et le loam. Le potentiel et les types de sols à l'intérieur de la MRC présentent, en effet, d'importantes limitations restreignant les cultures intensives. En d'autres termes, les facteurs géophysiques influencent le rendement des cultures et la capacité de nombreuses entreprises agricoles à exploiter le plein potentiel des terres.

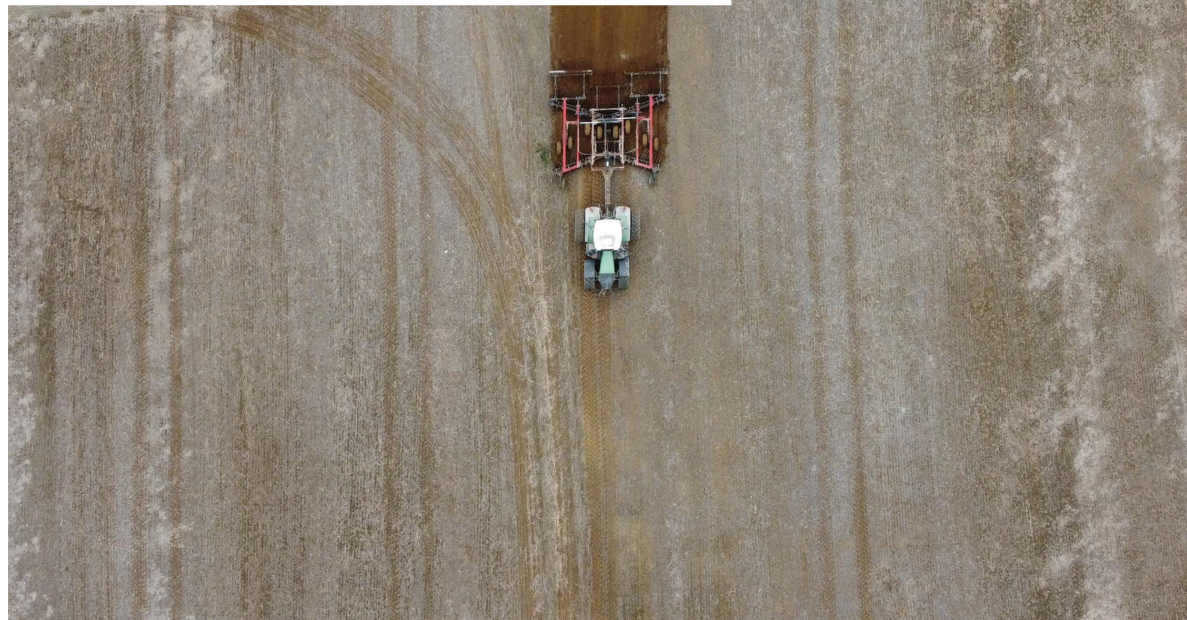
Cependant, on trouve une bande mince de sols plus fertiles de part et d'autre de la rivière Gatineau et dans quelques secteurs d'exception comme Bouchette, Montcerf-Lytton et Low. Ces secteurs correspondent aux vallées de la MRC, puisque ce sont les dépôts des rivières qui ont créé cette couche plus fertile. Plus précisément, il s'agit de sols de classe 2 et 3, étant plus favorables à l'agriculture.

Plus contraignants, on observe aussi des sols de classe 4 à 5 qui se prêtent plus à la culture des plantes fourragères et aux pâturages, tandis que les sols de la classe 7 regroupent des terrains rocheux et accidentés impropres à l'agriculture (PDZA, 2015). La zone agricole de la MRC présente donc un cadre géomorphologique limitatif qui a conditionné les pratiques agricoles implantées en termes de forme, de taille et de types de cultures (ex.: petite taille, forme irrégulière, mise en culture difficile et prédominance des pâturages).



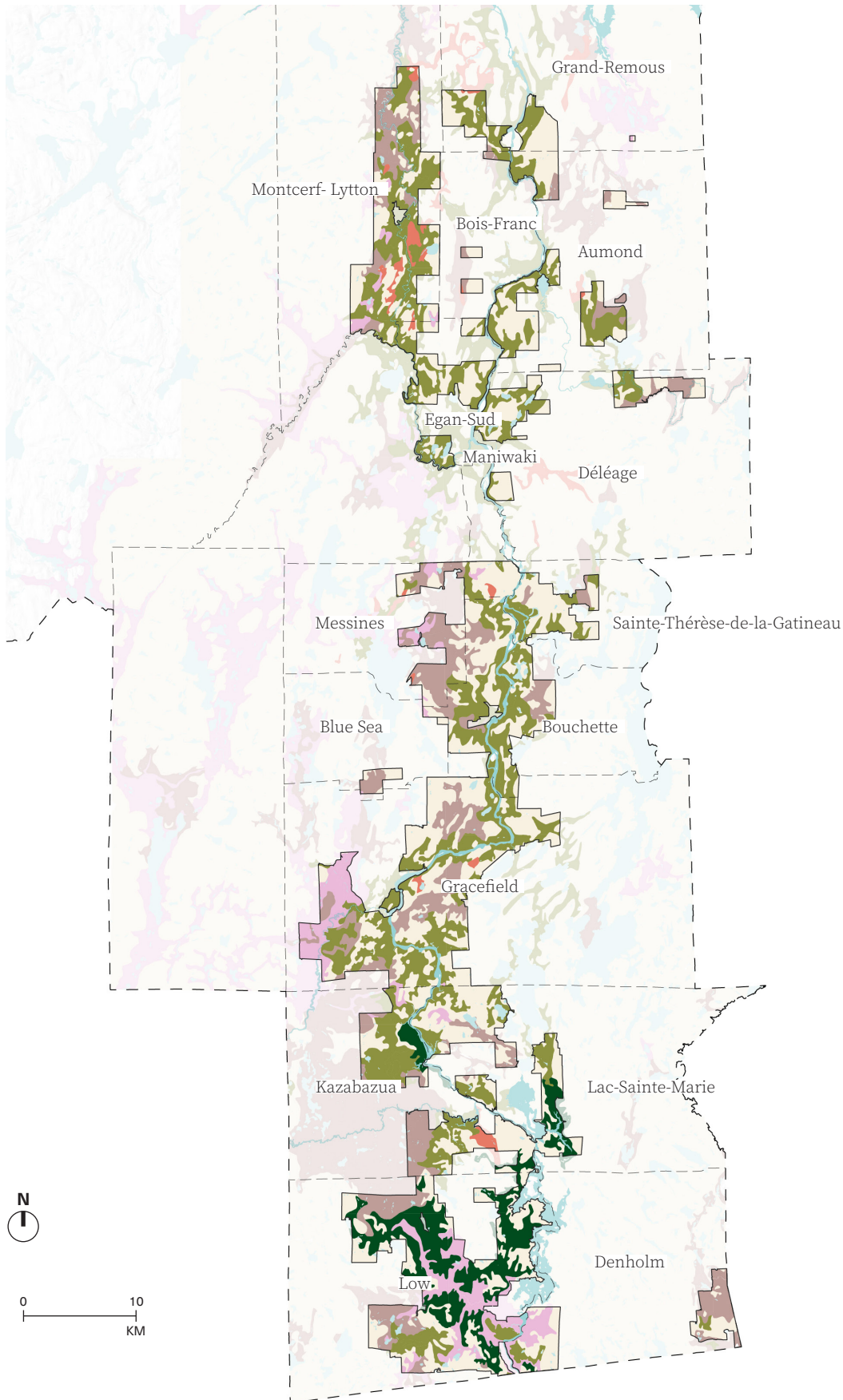
Pâturage

Route 105, Low



Labourage

Bouchette





Assise biophysique

Le couvert forestier

Le territoire agricole est constitué d'un important couvert forestier mixte qui confirme le caractère agroforestier des lieux. À noter que les superficies boisées représentent près des deux tiers du territoire agricole de la Vallée-de-la-Gatineau, soient 65,3%. À l'intérieur de la vallée, les espèces d'arbres dominantes que sont l'épinette, le sapin, le peuplier et le bouleau se mélangent aux espèces feuillues propres aux basses-terres du Saint-Laurent (Drummond, 2015). La trame agricole jouxte des surfaces boisées et est découpée par une succession de massifs de végétation.

Résultat du changement de vocation des terres amorcé dans la seconde moitié du 20e siècle, les exploitations forestières, les friches et les aires de plantations sont couramment observées le long des chemins, particulièrement au centre et au nord de la zone agricole.



Plantation de pins sur un ancien champ

Chemin Mulligan Ferry, Gracefield

Terres cultivables limités par la topographie et les sols

Route 105, Low



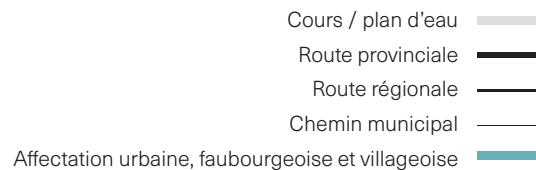


Assise biophysique

Les patrons d'établissement dominants

Les principaux patrons d'établissement de la vallée sont tributaires de deux forces motrices distinctes. La première est celle de l'attrait qu'a constitué la présence de la rivière Gatineau quant à l'exploitation forestière et agricole. De fait, la rivière Gatineau aura servi de corridor d'établissement principal pour les villes et les villages sur le territoire. Ce premier modèle d'occupation forme maintenant un chapelet de petites agglomérations situées à une quinzaine de kilomètres d'intervalle les unes des autres, aujourd'hui reliées par la route provinciale 105. En son centre, la ville de Maniwaki, elle, regroupe les activités commerciales et institutionnelles de la vallée. Sinon, à l'extérieur de ces centralités, l'occupation liée à la pratique agricole se caractérise par des habitations diffuses le long des chemins.

La seconde relève davantage des ambiances paysagères et du cadre naturel exceptionnel qu'offrent les nombreuses étendues d'eau. Ici, l'attractivité pour le bord des lacs a engendré un second phénomène d'occupation caractérisé par un développement intensif de la villégiature, notamment sur les rives des lacs Blue Sea et Trente et Un Milles. Le déploiement du réseau de chemin municipal autour des plans d'eau montre clairement cette occupation du territoire.



04

ACTIVITÉS AGRICOLES

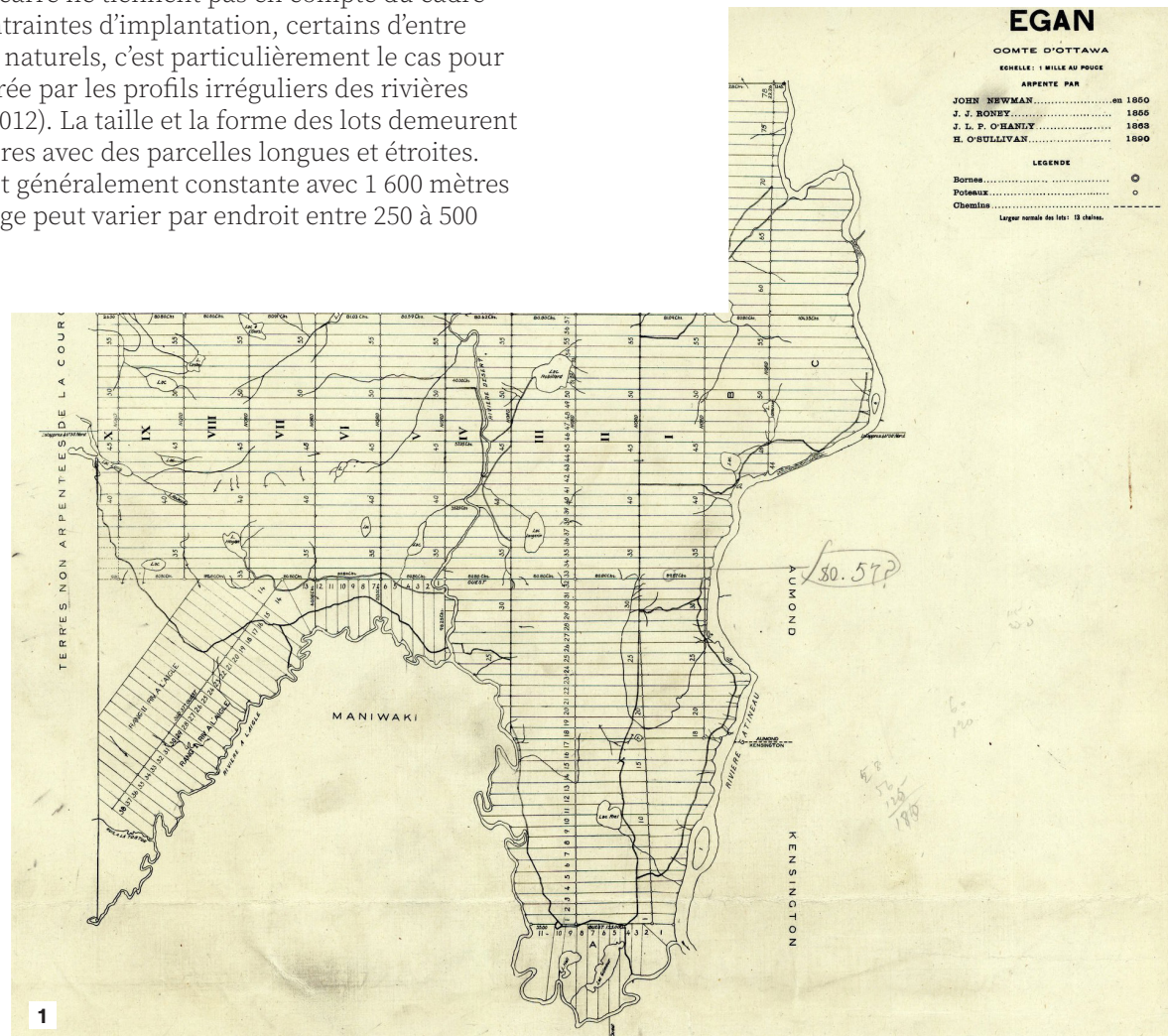


Activités agricoles

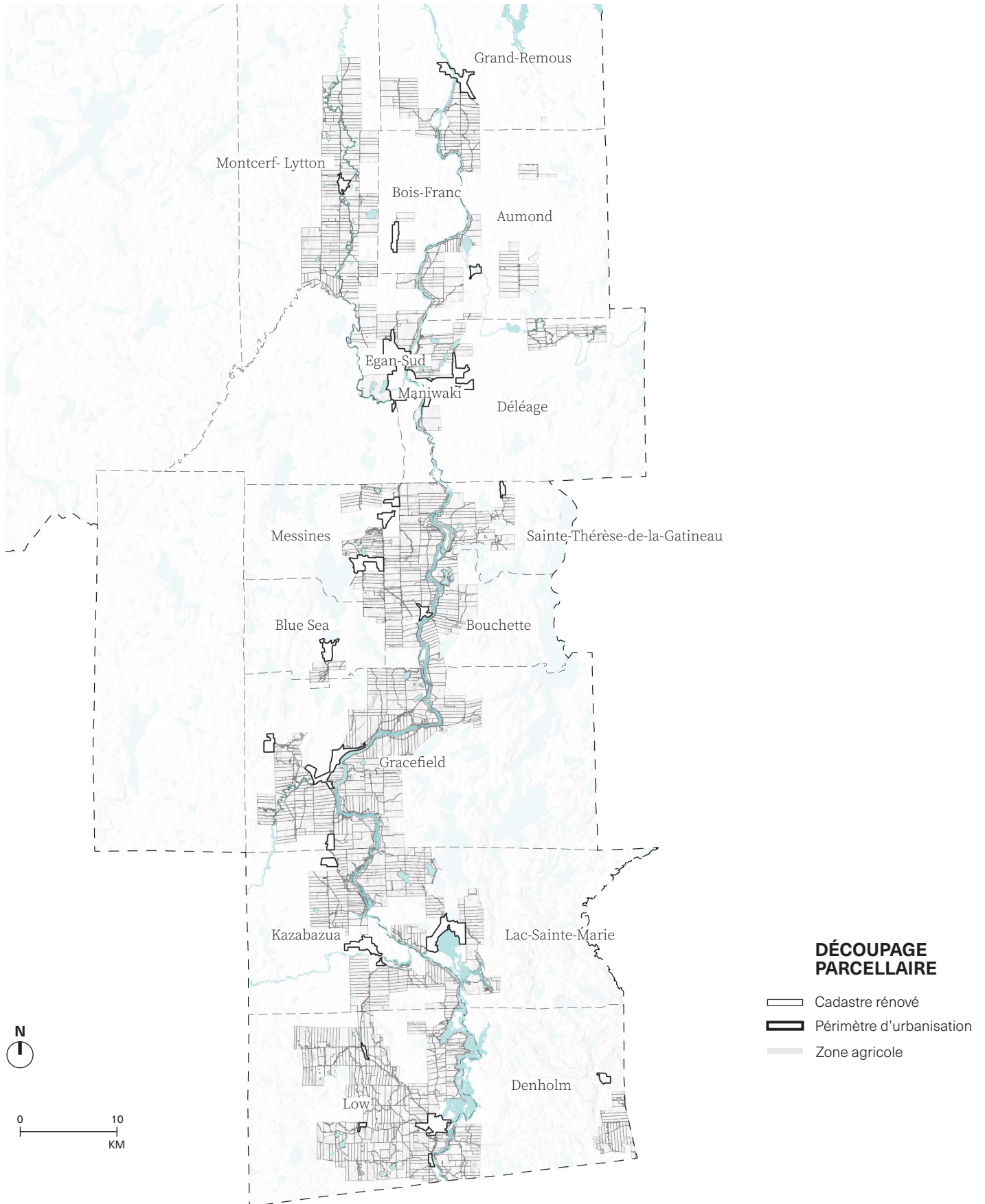
La zone agricole et le découpage

Les terres agricoles sont principalement loties le long des vallées et des cours d'eau, là où le sol présente le moins de limitations. Le zone agricole correspond en effet aux endroits où les conditions sont les plus propices à la pratique de l'agriculture, à savoir la température clémente, la nature et la fertilité des sols, ainsi que les pentes faibles.

D'abord occupé par des concessions forestières de la *Gatineau Privilege*, le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau est progressivement arpenté par le gouvernement à partir de la première moitié du 19^e siècle — le nord, plus tardivement. Comme ailleurs en Outaouais, la trame agricole est marquée par le système d'occupation des townships. Si les premiers cantons qui sont dessinés en carré ne tiennent pas en compte du cadre géomorphologique et des contraintes d'implantation, certains d'entre eux se moulent aux éléments naturels, c'est particulièrement le cas pour les cantons de Gatineau séparée par les profils irréguliers des rivières Gatineau et Désert (Leroux, 2012). La taille et la forme des lots demeurent toutefois relativement similaires avec des parcelles longues et étroites. La profondeur des terrains est généralement constante avec 1 600 mètres linéaires, tandis que le frontage peut varier par endroit entre 250 à 500 mètres.



Canton de Egan
Comté d'Ottawa, 1910



Activités agricoles

Les fermes et les cultures

La superficie occupée par les entreprises agricoles enregistrées représente 28 678 ha, soient 40% de la zone agricole de la MRC. De cette superficie, 13 037 ha sont cultivés. L'espace résiduel est constitué majoritairement de boisés de fermes et de plantations forestières (CPTAQ, 2021).

Selon le portrait bioalimentaire de la MRC (MAPAQ, 2021), les superficies cultivées dans la MRC sont dominées par les cultures fourragères et les pâturages, un pourcentage qui s'élève à environ 88%. À cela s'ajoutent plusieurs entreprises agricoles qui cultivent aussi le foin pour leur propre utilisation à la ferme. Notons une diminution depuis les dix dernières années des superficies consacrées aux prairies et aux pâturages de 9%, ce qui représente une baisse de plus de 1 000 ha. Sinon, de manière plus marginale, on retrouve dans la zone agricole des superficies dédiées aux productions végétales telles que les céréales et protéagineux (7%), l'horticulture (1%) et les boisés acéricoles (4%).

En ce qui a trait aux productions animales, elles comprennent les cheptels bovins (de boucherie et laitiers) ainsi que quelques élevages spécialisés. La production bovine se place au premier rang des activités agricoles de la MRC avec une occupation principale de 55 % des fermes.

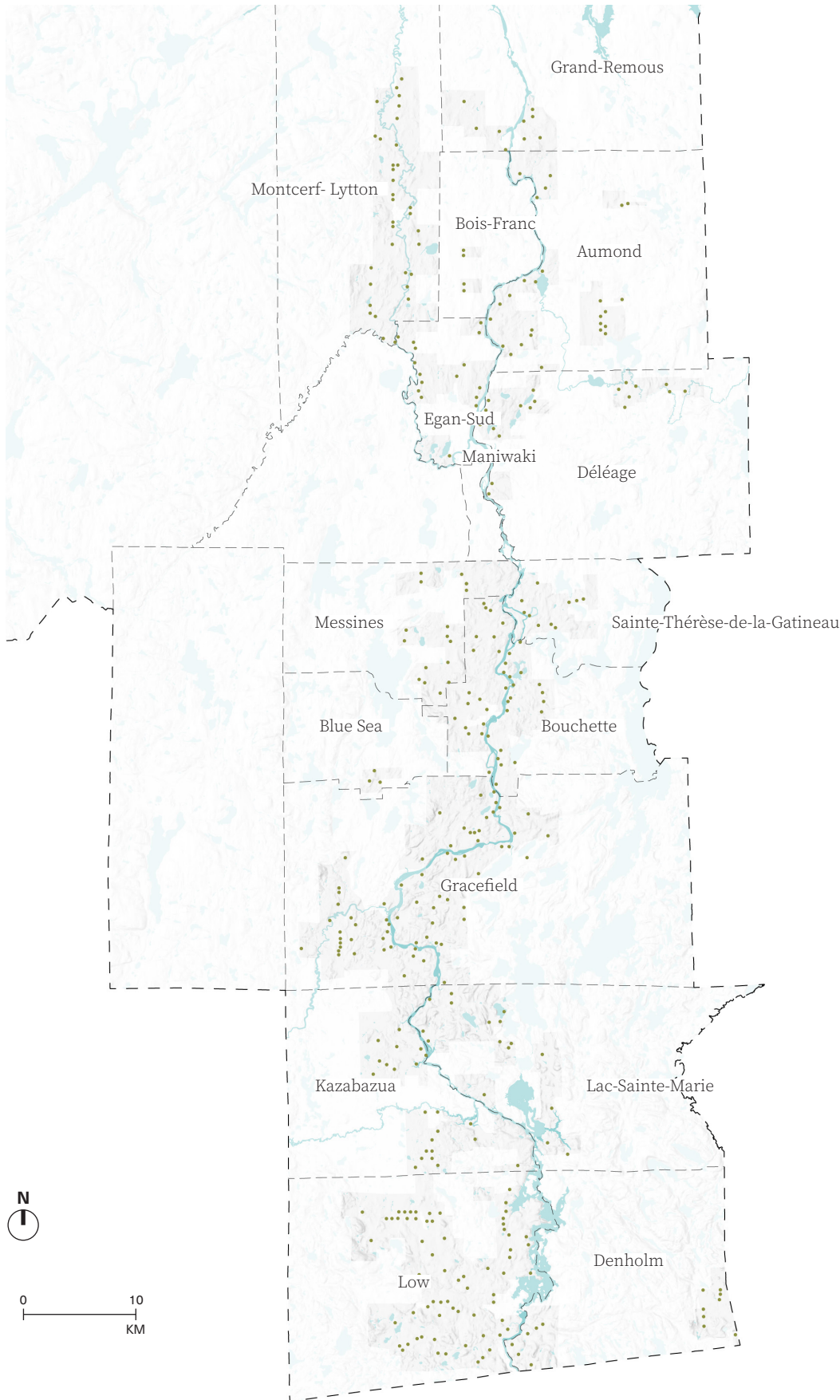
En 2021, la zone agricole de la MRC comptait 145 entreprises agricoles enregistrées. Selon le MAPAQ, le nombre total d'entreprises agricoles a diminué de 10% comparativement à l'année 2013 (MAPAQ, 2021). Toutefois, on observe une augmentation significative dans le nombre d'entreprises horticoles (cultures en serre, ornementales, maraîchères, etc.) passant de 25 en 2013 à 47 en 2021. Cette hausse correspond, entre autres, à des efforts de diversification des activités agricoles débutés vers la fin des années 2000 dans la MRC (Gagnon, 2020).



Ferme bovine
Chemin Marks, Gracefield



Culture fourragère
Route 105, Messines

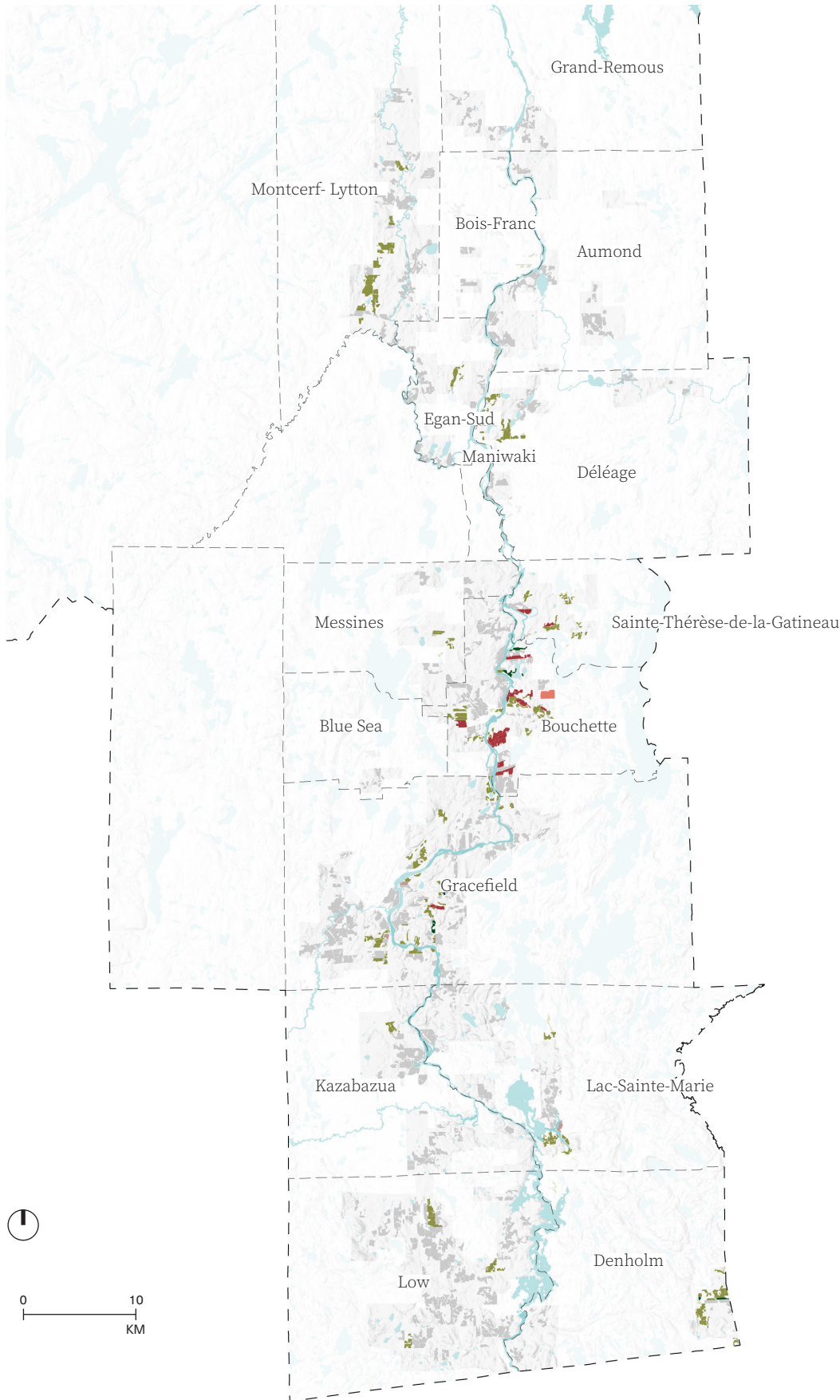


* Les points sur la carte représentent les exploitations agricoles enregistrées et non enregistrées. Celles non enregistrées ont été identifiées par le Picbois suite à des observations terrains et cartographiques.

EXPLOITATION AGRICOLE

- Ferme
- Zone agricole





* La carte des types de cultures est basée sur les données des parcelles et des productions agricoles déclarées de la Financière agricole du Québec (FAQ). Ainsi, elle ne représente pas l'ensemble des terres cultivées, mais seulement celles qui sont assurées avec la FAQ.

TYPE DE CULTURE

- Fourrage
- Orge et avoine
- Maïs et soya
- Multiple
- Verger
- Non disponible
- Zone agricole

05

HISTOIRE ET ÉVOLUTION

DES PAYSAGES AGRICOLLES

2

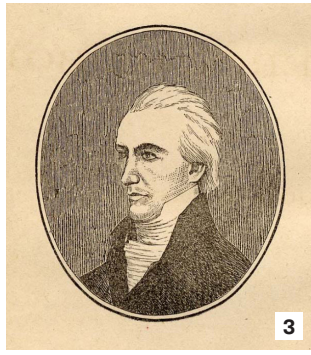
Champ et pâturage d'une ferme traditionnelle

Messines, Ferme de A. Lafrenière

Portrait historique des
paysages agricoles



— 1871



3 **Philemon Wright**
Colonisateur et exploitateur forestier

— 1910



4 **Drave**
Rivière Gatineau



5 **Ferme Ramsay**
Denholm

— 1945



6 **Chargement de billes**
Kazabazua



7 **Station de chemin de fer**
Maniwaki

— 1949



8 **Foire agricole**
Gracefield



9 **Coopérative agricole**
Maniwaki

Histoire de la région et de l'évolution générale des paysages agricoles

Colonisation et territoire ressource

Début 19e siècle

Initialement occupée par des populations Anishnabe, puis fréquentée par les compagnies pour le commerce de fourrure pendant le régime français, la région de l'Outaouais s'ouvre à la colonisation dans la première moitié du 19e siècle. D'origine britannique, américaine et irlandaise, les premiers colons suivent d'abord les entreprises de quelques grands industriels associés qui souhaitent transformer les vastes forêts de l'Outaouais en grands chantiers forestiers pour approvisionner en bois la Grande-Bretagne (sur les traces du patrimoine, 2016-2022). Les concessions forestières permettent, notamment aux industriels Philemon Wright et plus tard les Hamilton et les Edwards, de déployer un chapelet de camps forestiers dans la partie sud de la vallée gatinoise pour exploiter la ressource forestière abondante (Leroux, 2012).

À partir de la seconde moitié du 19e siècle, des oblats religieux s'installent plus au nord à l'intérieur des terres, notamment à la confluence des rivières Gatineau et Désert, pour lancer des missions d'évangélisation et poursuivre l'effort de colonisation, notamment celui des canadiens-français (idem, 2012). Cette présence laissera de nombreuses traces au sein de la région, notamment dans la toponymie des lieux.

Pâturage sur un sol rocheux
Maniwaki, 1945



Agriculture de subsistance et exploitation forestière

19e siècle

Au milieu du 19e siècle, la colonisation prend de la vitesse avec l'accélération de l'arpentage des terres libres. Soutenu par l'arrivée massive d'immigrants sur les terres fertiles encore disponibles aux abords de la rivière Gatineau, un nouveau chemin de colonisation — l'ancienne route de la Gatineau, aujourd'hui le chemin Martindale — se développe en direction nord pour desservir les quelques principaux hameaux villageois dans la vallée (Leroux, 2012).

L'agriculture, elle, est de subsistance. Les sols minces et pauvres du plateau laurentien ne peuvent assurer un profit raisonnable et poussent les premiers colons à combiner la culture de leur terre avec le travail sur les chantiers forestiers pendant l'hiver. Les premières cultures produites dans les secteurs colonisés sont le blé, l'avoine et les pommes de terre (idem, 2012). Résolument entretenues par l'industrie forestière naissante, ces fermes deviendront l'amorce d'une occupation agricole définitive aux abords de la rivière Gatineau.

Récolte de bois chez un colon

Outaouais, 1945



aujourd'hui →

Ancienne ferme forestière Hamilton

Ferme-des-Six de la famille Lefebvre

Bouchette, 1953



Essor et déclin de l'industrie forestière

Au tournant du 20e siècle, l'arrivée du chemin de fer dans la vallée de la Gatineau consolide les activités sur le territoire et assure une meilleure circulation des gens et des biens entre la région de Hull jusqu'à Maniwaki (1904). S'ajoutant à ceux déjà existants, de petits ensembles de bâtiments viendront se greffer aux abords de la nouvelle voie ferrée, notamment le hameau de Venosta dans la municipalité de Low. La fondation de nombreux villages ira aussi de pair avec le développement de communautés à proximité des cours d'eau secondaires de la rivière Gatineau pour exploiter le potentiel hydraulique et alimenter des petits sites industriels voués à la transformation du bois (Leroux, 2012).

Dans le premier quart du 20e siècle, une hausse de la demande pour le papier en Amérique du Nord transforme les pratiques liées à l'exploitation forestière. De grandes entreprises forestières et des papeteries viendront s'établir le long de la rivière Gatineau et attireront des milliers de travailleurs dans la région. Cette poussée d'industrialisation à l'intérieur de la vallée de la Gatineau aura des répercussions profondes notamment sur le développement des localités, l'emploi et le niveau de revenu des familles val-gatinoises (idem, 2012).

Si l'industrie forestière est dominante dans le nord de l'Outaouais, elle se décline progressivement dans la seconde moitié du 20e siècle. L'activité sera ébranlée, notamment suite à l'adoption d'un nouveau cadre légal sur la gestion des ressources forestières, l'ajout de responsabilités et de mesures environnementales, mais aussi dans la foulée de la crise économique des années 80 (SHFQ, 2022). L'industrie forestière demeure malgré tout une activité structurante qui contribue encore aujourd'hui au développement régional et économique à l'échelle de la MRC.

19e et 20e siècle



15 **Compétition de sciage de billes d'épinette**

Foire de Maniwaki, 1948



14

Exploitation de bois de papier

Bouchette, 1945



13

Scierie

Hammeau Perras, 1945

Modernisation de la pratique agricole

1950 - aujourd'hui

D'abord un support à l'exploitation forestière, puis à la colonisation, le milieu agricole de la Vallée-de-la-Gatineau subit des transformations majeures à partir de la deuxième moitié du 20^e siècle. Tout comme l'écoumène agricole québécois de manière générale, l'avènement de l'agriculture productiviste, alimentée par l'implantation de nouvelles pratiques culturales, l'intensification et la mécanisation des opérations agroalimentaires et l'adoption de politiques et de programmes visant à réguler l'exploitation agricole, entraînent des changements, au plan spatial du territoire agricole.

À l'instar de l'Outaouais, dans les secteurs agricoles de la vallée où les sols sont moins riches et plus accidentés, les agriculteurs vont progressivement délaisser les cultures intensives (céréales, pomme de terre) pour se tourner vers l'élevage et la production laitière. Impossibles à cultiver avec la mécanisation et la disparition des animaux de trait, plusieurs de ces terres seront abandonnées ou laissées en pâturage et pour le fourrage (Leroux, 2012).

Vers 1960, le gouvernement adoptera des programmes et politiques de développement territorial visant à réduire les inégalités entre les régions qui subissent une importante dévitalisation et celles qui, à l'inverse, sont dans une période de prospérité. Parmi ceux-ci, le Programme fédéral sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA) va permettre de réaliser un certain nombre d'études dans le but de maintenir une activité agricole en fonction des spécificités territoriales (ex. : inventaire du potentiel agricole). Néanmoins, force est de constater que l'agriculture dans les zones à faible potentiel peut difficilement être freinée.

Au début des années 1970, une perte constante de superficie de terres en culture entraîne une volonté de protéger le territoire agricole. Face aux phénomènes d'étalement urbain et de spéculation foncière dans les territoires périurbains de la Vallée du Saint-Laurent, la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAAQ) est adoptée en 1978 dans le but de protéger les terres sur l'ensemble du territoire agricole québécois en implantant une zone permanente. Son adoption aura pour effet de souscrire d'importantes superficies de terres au développement urbain et périurbain, mais également, par sa nature très restrictive, de renforcer la progression de la dévitalisation de certaines régions.

Concours de labour
Maniwaki, 1963



16

Évolution de la zone agricole à l'échelle du territoire

Trois grandes dynamiques se dégagent du portrait historique de la zone agricole de la MRC

Déprise des activités agricoles

Dans les zones à faible potentiel, là où la composition des sols et la topographie présentent plusieurs obstacles à l'exploitation intensive, on observe une diminution de l'activité agricole. Les méthodes actuelles de productions étant difficilement adaptables à ces contextes, l'agriculture perd du terrain et laisse place à des friches, puis une à reprise graduelle de la forêt, diminuant du même coup les potentiels de remise en culture.

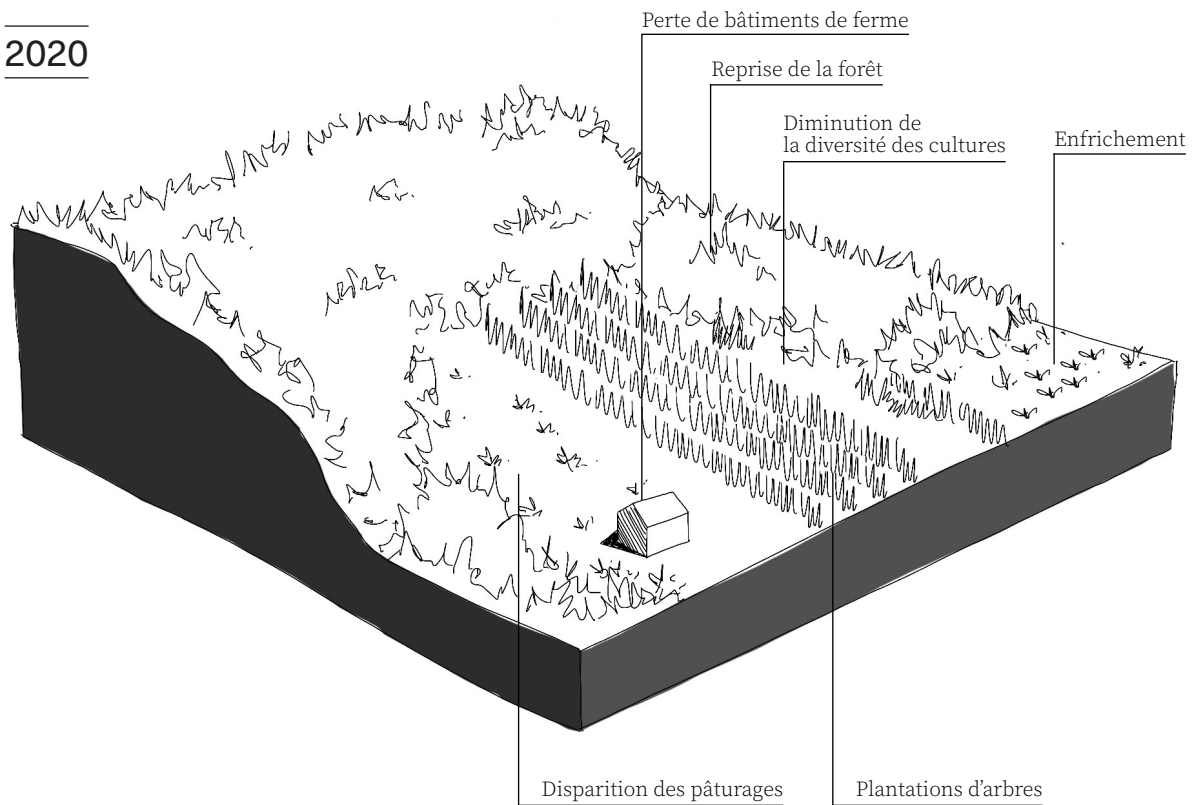
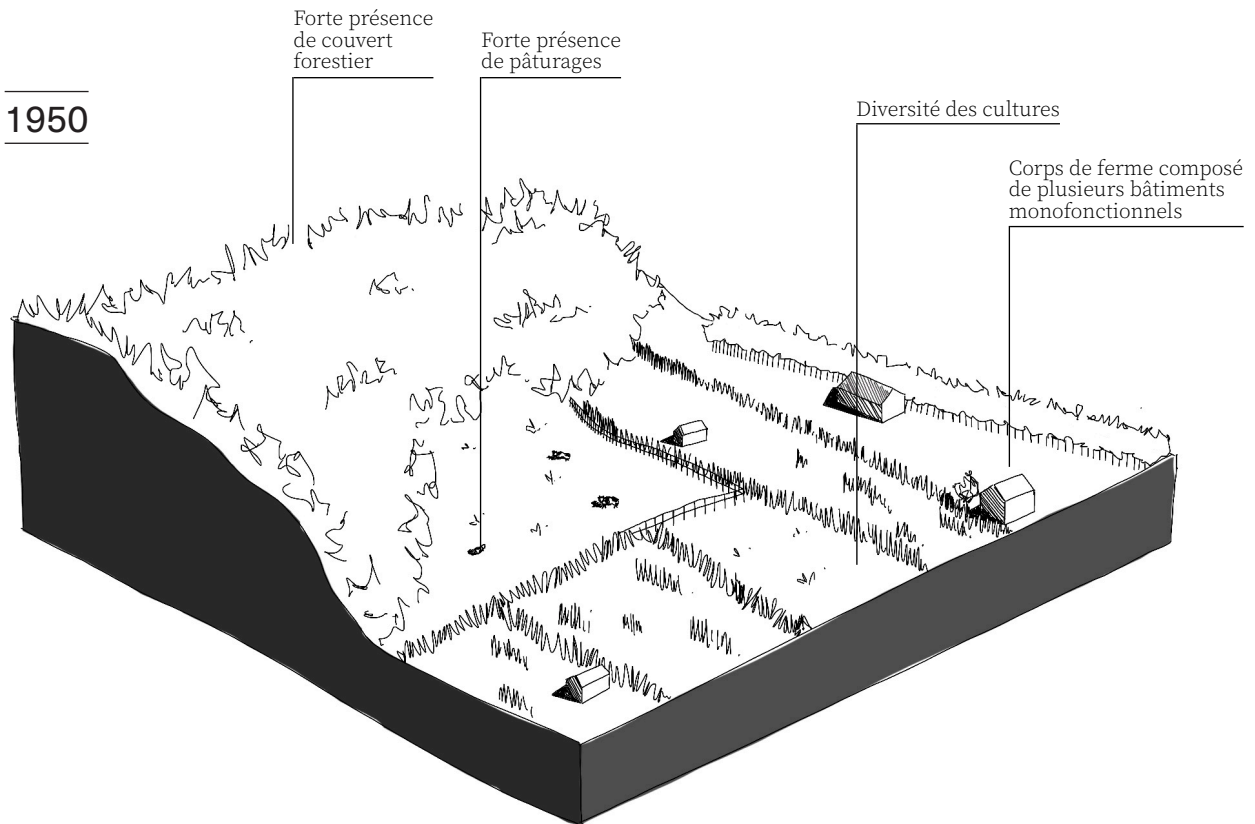
Émergence de nouvelles pratiques culturelles

Parallèlement à la dynamique précédente, certaines zones portées par un phénomène de déprise sont réinvesties par de nouveaux occupants composés de non-agriculteurs. Sur le plan esthétique, patrimonial et environnemental, des attributs propres au milieu (ex. topographie vallonnée, vues panoramiques, mélange de forêts et de milieux ouverts) sont valorisés comme caractéristiques du cadre de vie par ces nouveaux résidents. Cette dynamique concède une attractivité au territoire et engendre de nouvelles dynamiques d'implantation résidentielle qui contribue à la fois à la préservation de certains éléments du patrimoine agricole (ex. la conservation de granges), à la fois à la fermeture de champs visuels et à l'étiollement d'un patrimoine paysager agricole. L'arrivée de cette nouvelle population coïncide effectivement avec le non-renouvellement de la fonction agricole sur plusieurs terres, ce qui contribue à une progression de la friche.

Les contraintes imposées par le cadre législatif ainsi que celles liées aux limitations du sol pour le développement d'une agriculture industrialisée ont, par effet de ricochet, permis de préserver des lots accessibles d'un point de vue financier. Le territoire devient alors intéressant pour certains projets agricoles ou modèles émergents, lesquels tirent parfois profit du cadre paysager pour étendre leurs activités à l'agrotourisme.

On observe également de nombreuses plantations d'arbres dans les zones à faible potentiel agricole. De nombreux agriculteurs opteront pour la plantation d'arbres pour tirer un revenu d'appoint de leurs parcelles sous-utilisées. Si cette pratique nécessite peu d'entretien, elle contribue néanmoins à réduire les ouvertures visuelles à partir des chemins et les points de vue sur des éléments agricoles d'intérêt.

Schématisation d'une dynamique de déprise



L'intensification de certaines pratiques dans les zones à fort potentiel

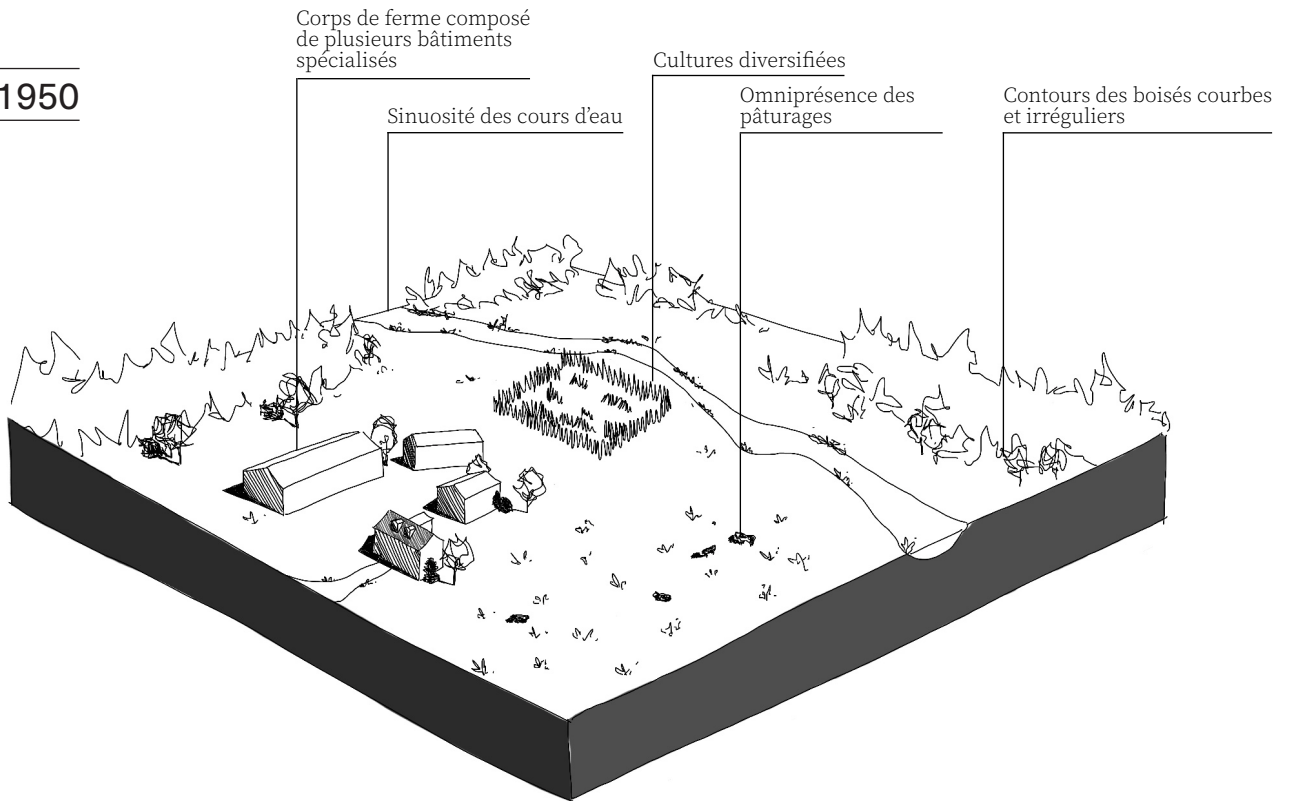
À partir de 1950, les ensembles agricoles à fort potentiel ont amorcé une certaine dynamique d'intensification des pratiques, quoique grandement limités par les spécificités géomorphologiques du territoire.

La diminution du nombre de fermes, l'augmentation de la taille des parcelles et la spécialisation de la production, plus spécifiquement dans la culture de maïs-grain et de soya, contribuent à uniformiser les traits du paysage agricole.

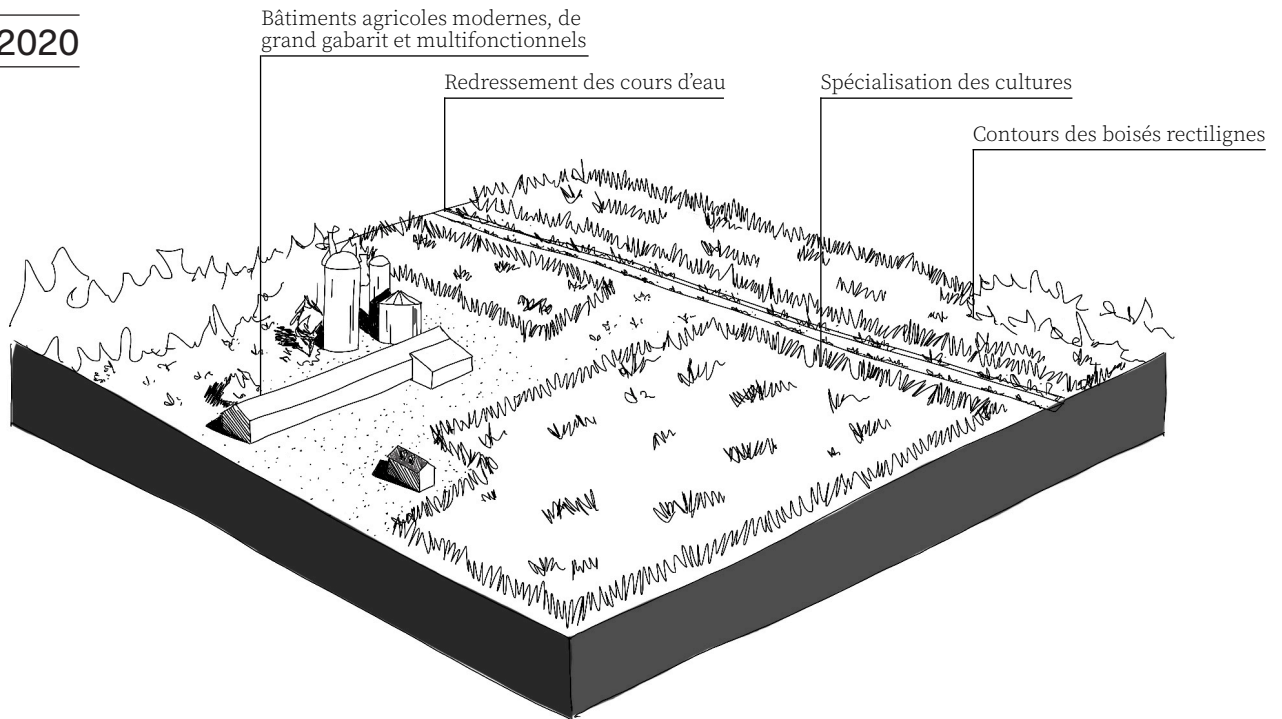
Dans les zones à fort potentiel de culture, le découpage de certaines terres et le contour des boisés peuvent adopter des formes plus rectilignes adaptées au mode de production industrielle. Les arbres isolés et les haies qui séparaient autrefois les parcelles agricoles disparaissent et les cours d'eau sont progressivement redressés. Le cadre bâti a également subi d'importantes transformations : plusieurs bâtiments agricoles ne répondent plus aux besoins actuels et sont abandonnés au profit de bâtiments dont l'architecture est davantage standardisée.

Schématisation d'une dynamique d'intensification

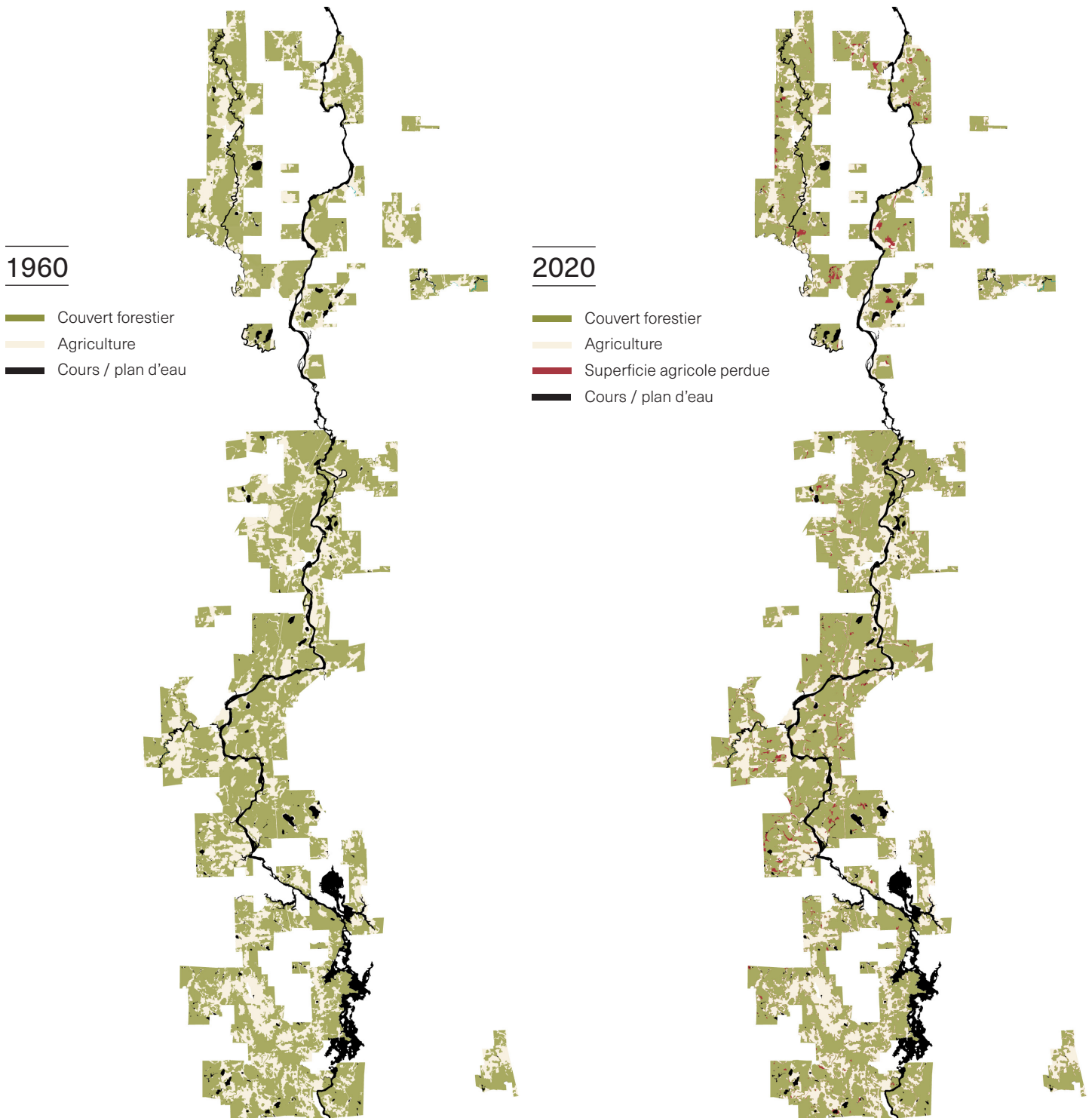
1950



2020



Évolution de l'occupation du sol à l'échelle de la MRC



06

UNITÉS DE PAYSAGE

ÉVOLUTION ET DYNAMIQUES

Pâturage sur un sol rocailleux

Low

Présentation des unités de paysage

Le découpage des unités de paysage s'appuie, entre autres, sur l'homogénéité des caractéristiques morphologiques et paysagères existantes, ainsi que sur la relation entre les composantes physicospatiales, mais aussi surtout par l'identification des dynamiques en place. Le prochain chapitre s'intéresse à comment certaines dynamiques territoriales se manifestent dans chacune des unités et aux transformations paysagères qu'elles engendrent.

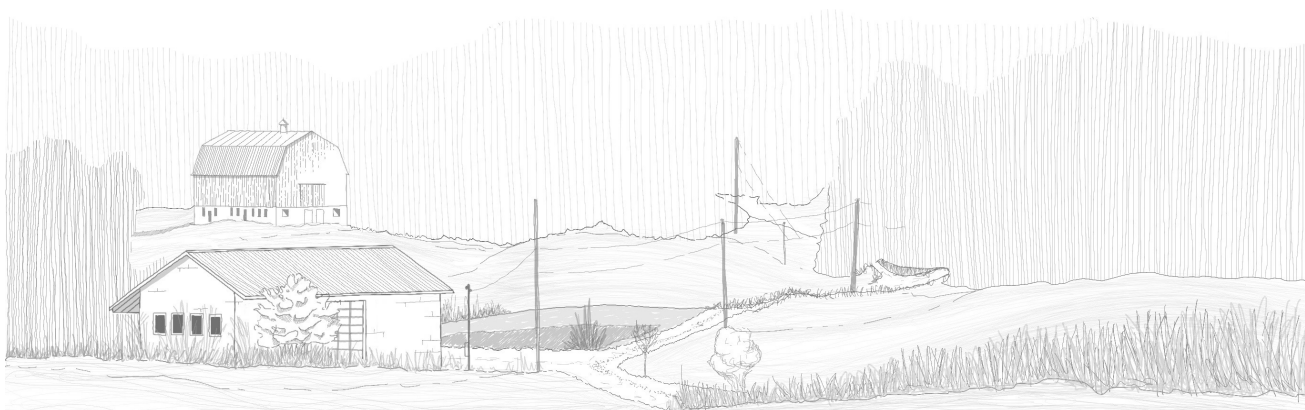
Les vallées Lanières agricoles ondulées

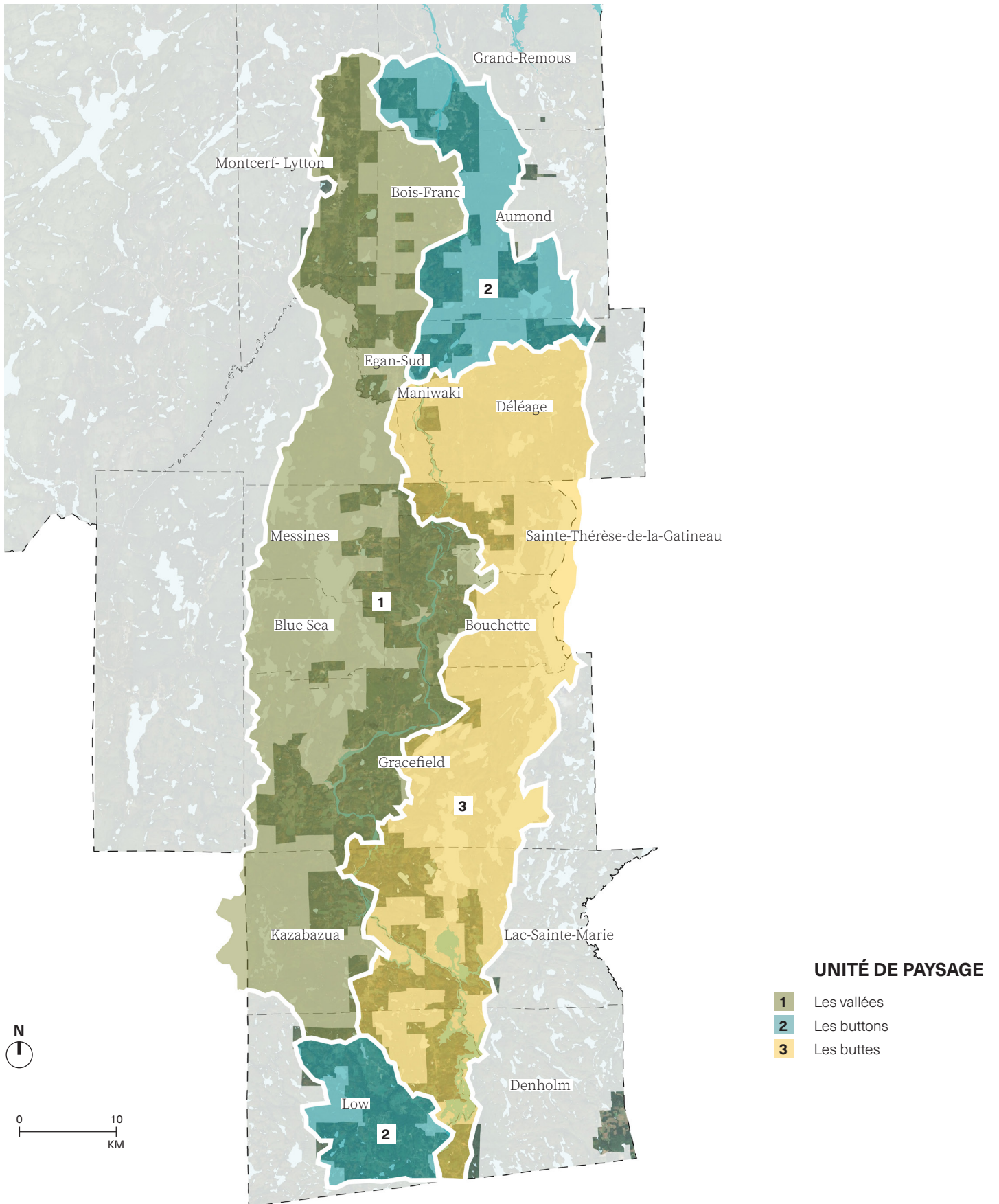


Les buttons Terrasses agricoles moutonnées de collines



Les buttes Pochettes agricoles enserrées de massifs forestiers





1 Les vallées

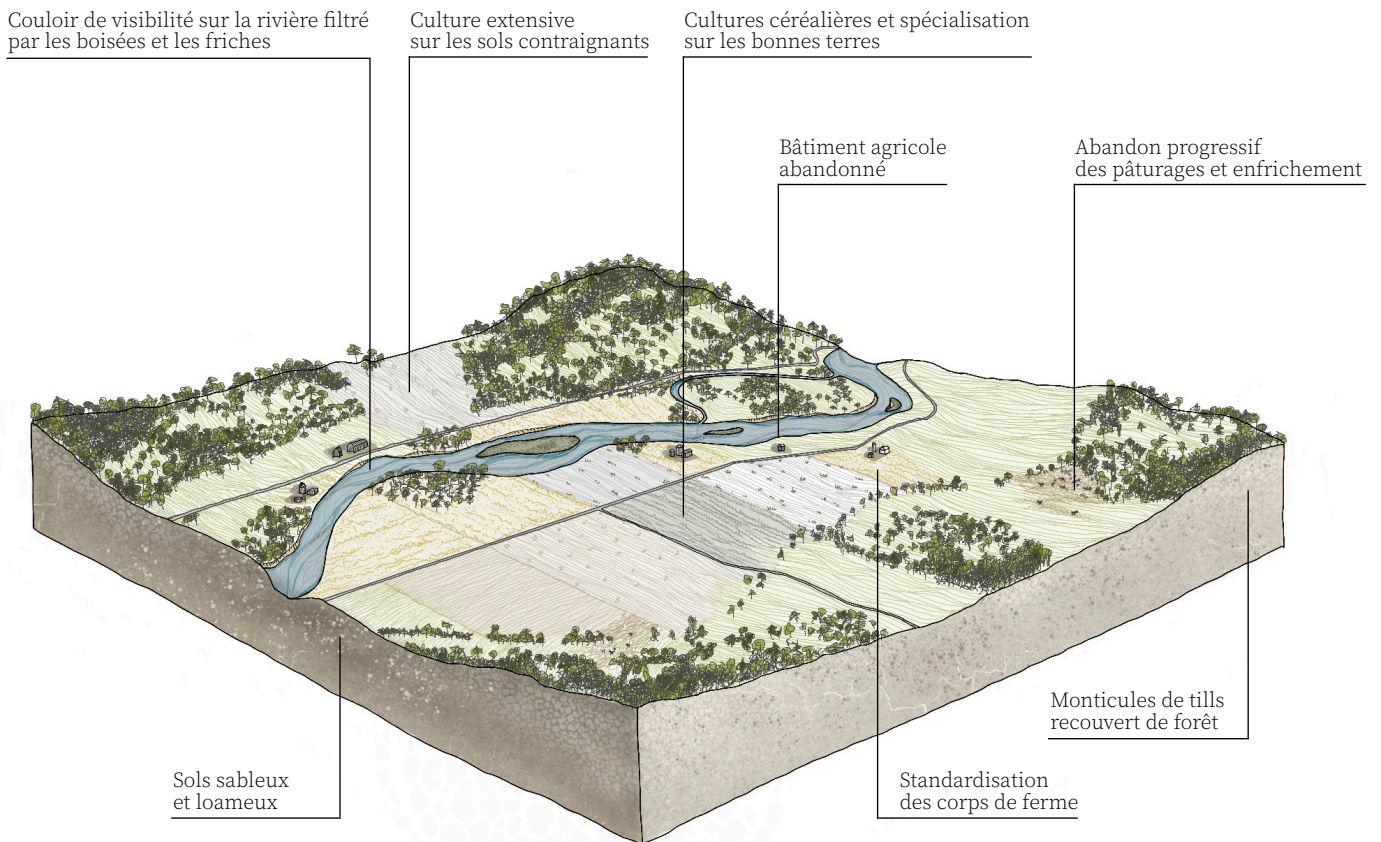
Les lanières agricoles ondulées

Située dans un creux topographique, l'unité présente un relief relativement plat avec de légères ondulations qui épousent le socle rocheux. Orientée dans l'axe est-ouest, l'étendue de terres en culture est structurée en lanières profondes et étroites, puis entrecoupées de monticules de till recouverts de forêt. L'agriculture s'articule principalement autour des rivières Gatineau, Désert et de leurs affluents.

De part et d'autre de ces cours d'eau, la structure des sols présente des caractéristiques favorables à l'agriculture avec notamment des zones de sable et de loam. L'activité agricole est avant tout consacrée au foin et à l'élevage bovin, hormis certains secteurs d'exception comme Bouchette, où l'on observe une concentration de cultures intensives de céréales (maïs, soya, avoine, orge) sur de bonnes terres.

La présence d'anciennes fermes forestières et de nombreux corps de ferme, plusieurs laissés à l'abandon, témoigne par ailleurs de la longue histoire agricole implantée dans le cœur de la vallée.

Le parcours de l'unité est rythmé par la diversité des expériences visuelles. En effet, le long des chemins sinueux, les vues s'alternent entre la fermeture du champ visuel générée par la proximité des espaces boisés, du relief ondulé et des jeunes friches, ainsi que les ouvertures visuelles ponctuelles sur la rivière Gatineau.





Les paysages agricoles de l'unité présentent certaines « variations » sur un même thème, notamment aux abords de la rivière Désert et dans les Cantons de *Wright* et le secteur d'*Aylwin*.

La rivière Désert

À l'ouest de la rivière Gatineau, enclavée de vastes forêts, une seconde vallée se déploie aux abords de la rivière Désert. De part et d'autre de ce cours d'eau très sinueux, les champs de foin et les pâturages s'alternent sur les meilleures terres de la Haute-Gatineau (Leroux, 2012). Les sols sont composés de sables, de loams et de dépôts organiques — lieux consacrés à l'agriculture.

Si les premières parcelles agricoles se sont implantées le long de la rivière, la majorité des terres cultivées longent d'anciens chemins historiques parallèles à celle-ci (ex.: Chemin de Montcerf, rue Principale Sud).

Au sud de *Wright*

Séparée de la rivière Gatineau par des monticules de till et de nombreux lambeaux boisés, l'agriculture dans l'ancien Canton de *Wright* est composée de lanières agricoles de tailles et de formes variées. Elles sont sans hasard cultivées sur des plaines sablonneuses en lien avec l'affluent de la rivière Picanoc. Accessibles par d'anciens chemins, ces lieux sont dominés par les cultures fourragères et l'élevage bovin. Le patron d'occupation agricole est par ailleurs similaire près d'*Alwin* (Kazabazua) plus au sud.

À noter qu'un circuit aménagé sur l'ancien tracé du chemin de fer – aujourd'hui la véloroute des Draveurs – offre plusieurs dizaines de kilomètres en site propre et permet aux usagers de traverser des paysages agroforestiers exceptionnels entre Low et Maniwaki.



Rivière Désert et ses champs

Chemin de l'Aigle et son pont couvert
Montcerf-Lytton

Véloroute des Draveurs

Plaine agricole ondulée

Chemin Marks, Gracefield



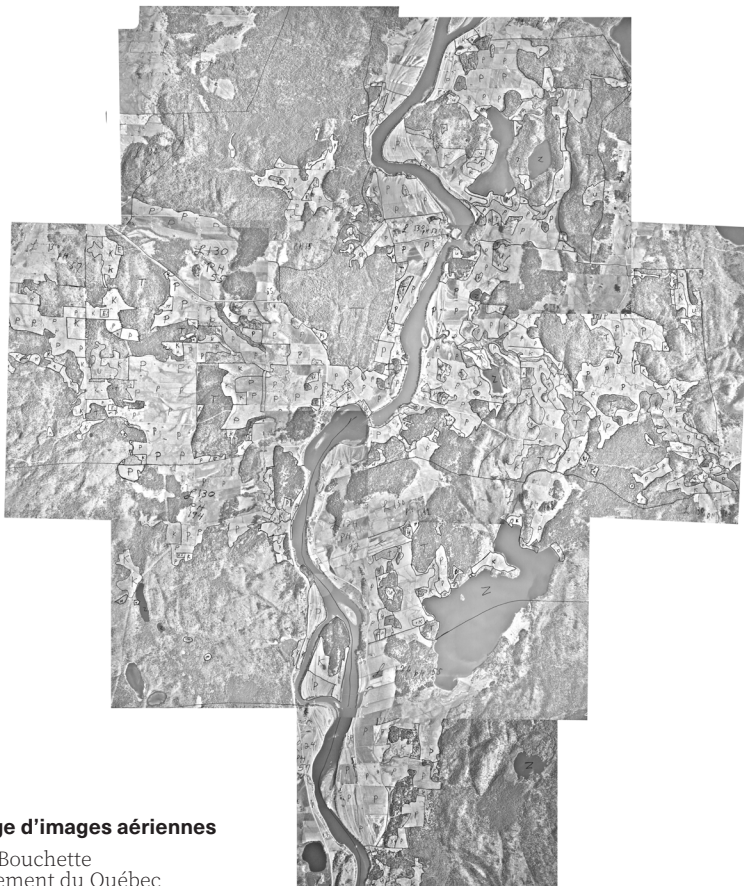
La dynamique d'intensification contrainte par le cadre géographique

Si certains sols aux abords des vallées des rivières Gatineau et Désert détiennent un potentiel agricole élevé, la présence de sols issus de dépôts de till et une topographie plus accentuée contraignent l'intensification de certaines pratiques. Tel que déjà souligné, le cadre géomorphologique limite en ce sens les transformations propres à une dynamique d'intensification de l'activité agricole. Il en résulte un certain équilibre dans les paysages agricoles vallonnés où aucune tendance ne semble prendre le dessus : on y observe à la fois des signes d'intensification et de spécialisation des cultures céréalières et des signes de déprise dans certains secteurs où une intrusion de sol pierreuse cause d'importantes limites à l'agriculture productiviste.

Certaines caractéristiques issues de l'agriculture « traditionnelle » demeurent malgré tout implantées dans les vallées. Le cadre paysager présente encore une forme d'esthétisme. Si les formes de l'agriculture dans certains secteurs se simplifient — les lots s'agrandissent et les cultures se spécialisent —, plusieurs boisés de fermes sont toujours présents et de nombreux bâtiments agricoles anciens persistent.

Parallèlement, il est possible d'observer des signes d'abandon de l'activité agricole, plus particulièrement des pâturages, qui entraînent une progression des friches sur les sols rocailleux et accidentés dans les vallées. Notons également une intensification des plantations d'arbres sur les terres peu productives. Les paysages se referment alors progressivement.

1960



Assemblage d'images aériennes

Secteur de Bouchette
© Gouvernement du Québec

2020

Synthèse

1. Abandon des bâtiments agricoles traditionnels
2. Préservation d'un héritage de la ruralité traditionnelle
3. Spécialisation et diversification des cultures
4. Standardisation des corps de ferme
5. Diminution du nombre de fermes
6. Abandon des pâturages naturels et enrichissement
7. Fermeture de certains champs visuels
8. Reboisement et plantation sur d'anciennes terres agricoles



Les transformations physico spatiales

Standardisation des bâtiments de ferme



Simplification de la structure agricole



Petits cheptels bovins



Les transformations physico spatiales

Abandon et détérioration du cadre bâti traditionnel



Boisement des pâturages et des sols à faible potentiel



Progression de la friche dans les anciennes zones de pâturage



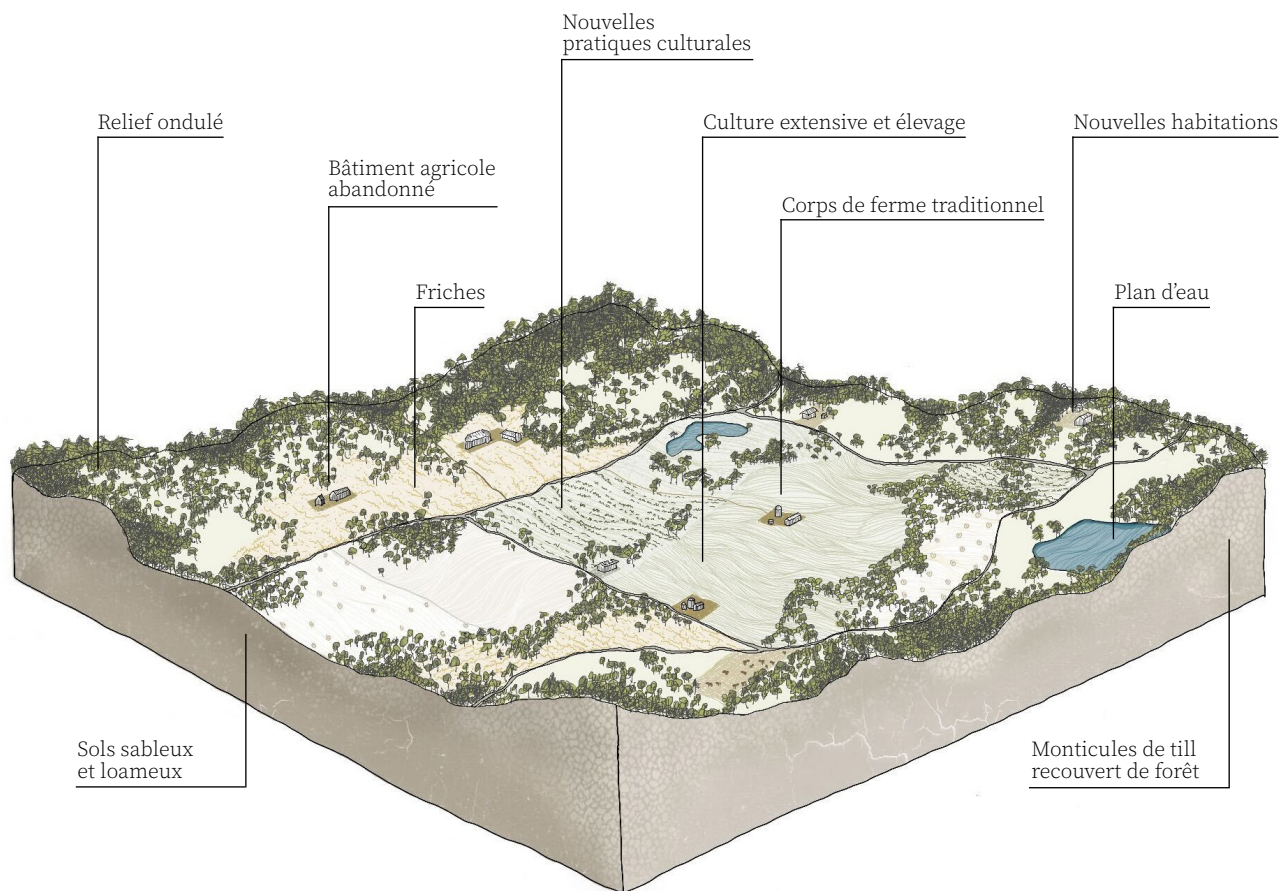
2 Les buttons

Les terrasses agricoles moutonnées de collines

Au sud, l'unité est constituée de faibles dépressions et présente des sols propices à l'agriculture. À l'image des vallées, les cultures de type fourragères et l'élevage bovin sous la forme de pâturage dominant.

Légèrement en retrait de la rivière Gatineau, la trame agricole s'est implantée sur des zones de sables permettant la mise en culture. Autour d'anciens chemins de chantier qui pointent vers l'ouest, les parcelles forment de grandes terrasses agricoles aux formes irrégulières, elles aussi, ciselées par des lanières de forêt et des massifs forestiers qui soulignent le sommet des collines. De là émergent les plus anciens ensembles fermiers de la vallée. Premières terres colonisées par les populations irlandaises au début du 19e siècle, l'unité présente une influence anglo-saxonne qui se reflète dans le cadre bâti, la toponymie et l'organisation des chemins, notamment.

Le relief ondulé, les boisés de ferme en fond de parcelles et les chemins sinueux enserrés de clôture de bois viennent également créer plusieurs plans au niveau visuel.



La Haute-Gatineau

Si on observe des caractéristiques géomorphologiques similaires, la zone agricole plus au nord présente certaines déclinaisons paysagères. Dans les secteurs d'Aumond et de Grand-Remous plus particulièrement, l'occupation du sol est davantage liée au patrimoine forestier qu'agricole. La pauvreté des terres et l'isolement des hameaux villageois ont fort probablement contribué à une activité agricole moins intense qu'au sud, hormis certaines bonnes terres le long de la rivière. Le paysage agricole est alors constitué de terrasses agricoles de plus petites dimensions avec des lots orientés perpendiculairement à la rivière Gatineau. De nombreuses parcelles en friche et des aires de plantation traduisent les difficultés de faire de l'agriculture dans ce milieu et illustrent une tendance de déprise.



**Caractère agroforestier
de la zone agricole nord**
Grand-Remous



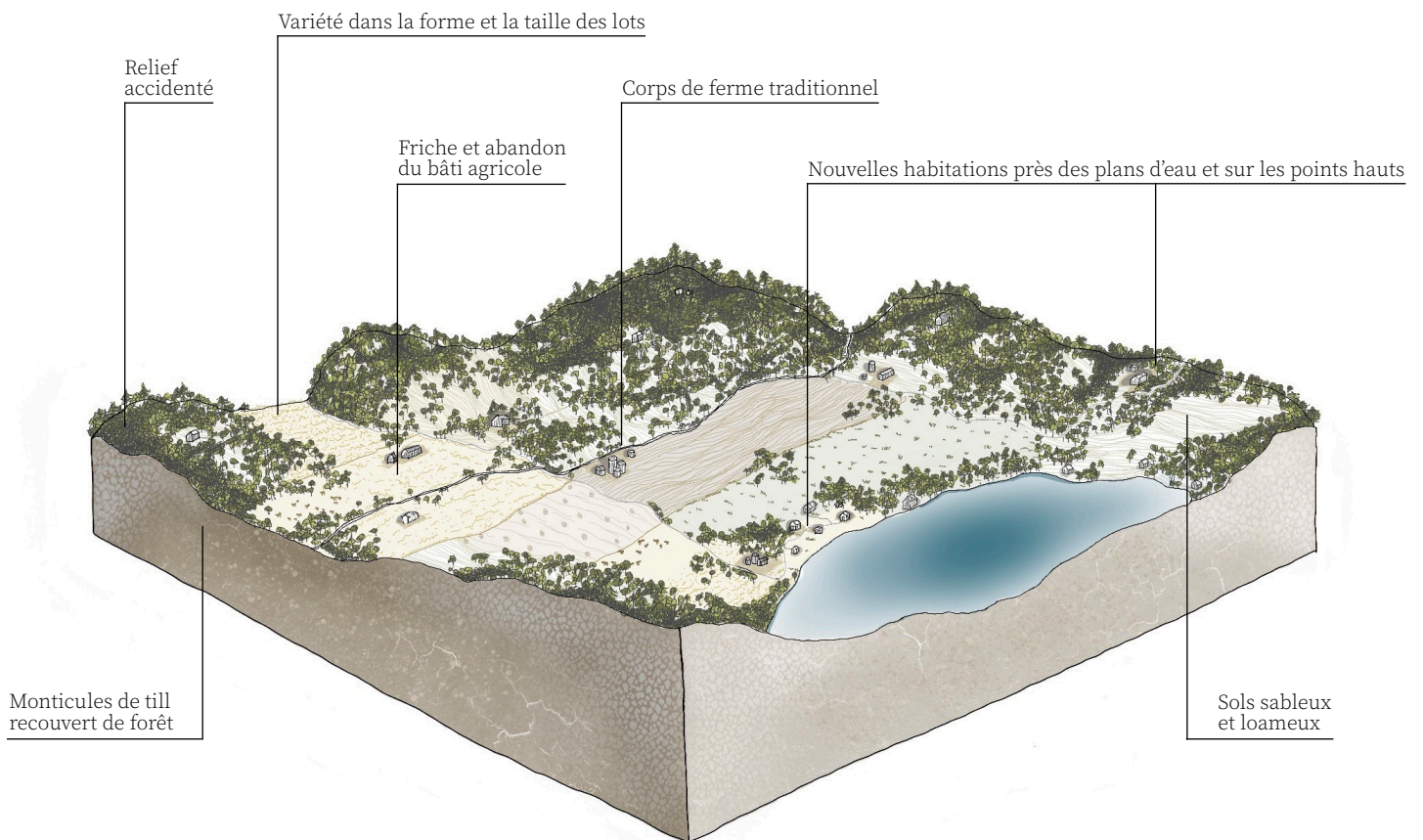
3 Les buttes

Les pochettes agricoles enserrées de massifs forestiers

Si l'agriculture sur la rive ouest de la rivière a été avantagée par le tracé de la route de la Gatineau et par le chemin de fer, la rive est est pour sa part une région agricole beaucoup moins importante. En effet, le côté droit de la rivière Gatineau est connu par de nombreux villégiateurs attirés par les attraits paysagers et récréatifs associés à la présence de plusieurs lacs, dont le lac des Trente et Un Milles (Leroux, 2012).

Le relief varié et accidenté, ainsi que la nature contraignante des sols ont conditionné le peu d'agriculture de l'unité. Celle-ci s'est installée dans les dépressions et s'organise en pochette sur les terres les plus propices aux cultures, normalement sur des sols composés de loam et de sable. En serrée entre des rebords montagneux et des massifs forestiers, puis trouée de plans d'eau, l'occupation agricole y est très irrégulière en termes de taille et de forme.

Aujourd'hui, les quelques terres de foin cultivées sur le relief accidenté de l'unité offrent des vues ouvertes sur des paysages variés et participent à l'effet de découverte le long des chemins.



Les dynamiques de déprise et de diversification des pratiques agricoles

Dans les secteurs au relief plus marqué et aux sols minces, on perçoit une disparition progressive de l'agriculture. Les agriculteurs délaissent les cultures et abandonnent progressivement les pâturages. C'est particulièrement le cas dans les unités des boutons et des buttes où l'on observe un certain déclin de l'agriculture qui se traduit, de manière générale, par un recul des terres cultivées et l'extension de la friche. Ces changements s'illustrent comme principales transformations depuis les années 1960. Là où l'agriculture est demeurée, ce sont des cultures extensives qui dominent, comme la culture du foin et l'élevage — qui permettent la valorisation des terres moins propices à l'agriculture dite moderne.

Deux sous-dynamiques s'imposent :

1. Les nouvelles pratiques culturales
2. La croissance d'une nouvelle population non-agricultrice

1. Les nouvelles pratiques agricoles

Le recul de l'agriculture — ou plus précisément l'absence d'une dynamique d'intensification — a parallèlement eu pour conséquence de maintenir des lots de petite et moyenne taille qui aujourd'hui présentent des potentiels pour développer des projets agricoles alternatifs. Dans cette perspective, on voit apparaître diverses initiatives agricoles émergentes. À titre d'exemple, des projets d'élevage alternatif et de fermes maraîchères s'installent sur le territoire.

Par ailleurs, le cadre paysager qui offre des expériences variées et conserve un caractère bucolique est valorisé sur le plan touristique. Associées à ce phénomène, des initiatives agricoles qui adoptent de nouveaux modèles d'affaires, entre autres en tirant profit de l'agrotourisme pour varier les sources de revenus, s'implantent dans ces unités. Dans ces lieux, les codes de la ruralité traditionnelle sont repris et certains bâtiments liés aux anciennes pratiques agricoles sont mis en valeur dans une perspective touristique pour accueillir les visiteurs.

2. La croissance d'une nouvelle population non-agricultrice

Les caractéristiques paysagères à l'origine de l'attractivité des unités des buttons et des buttes — plus particulièrement dans la Moyenne et Basse-Gatineau — sont également valorisées comme des plus-values du cadre de vie et attirent de nouveaux résidents. Ainsi, une population composée de non-agriculteurs s'établit sur le territoire agricole.

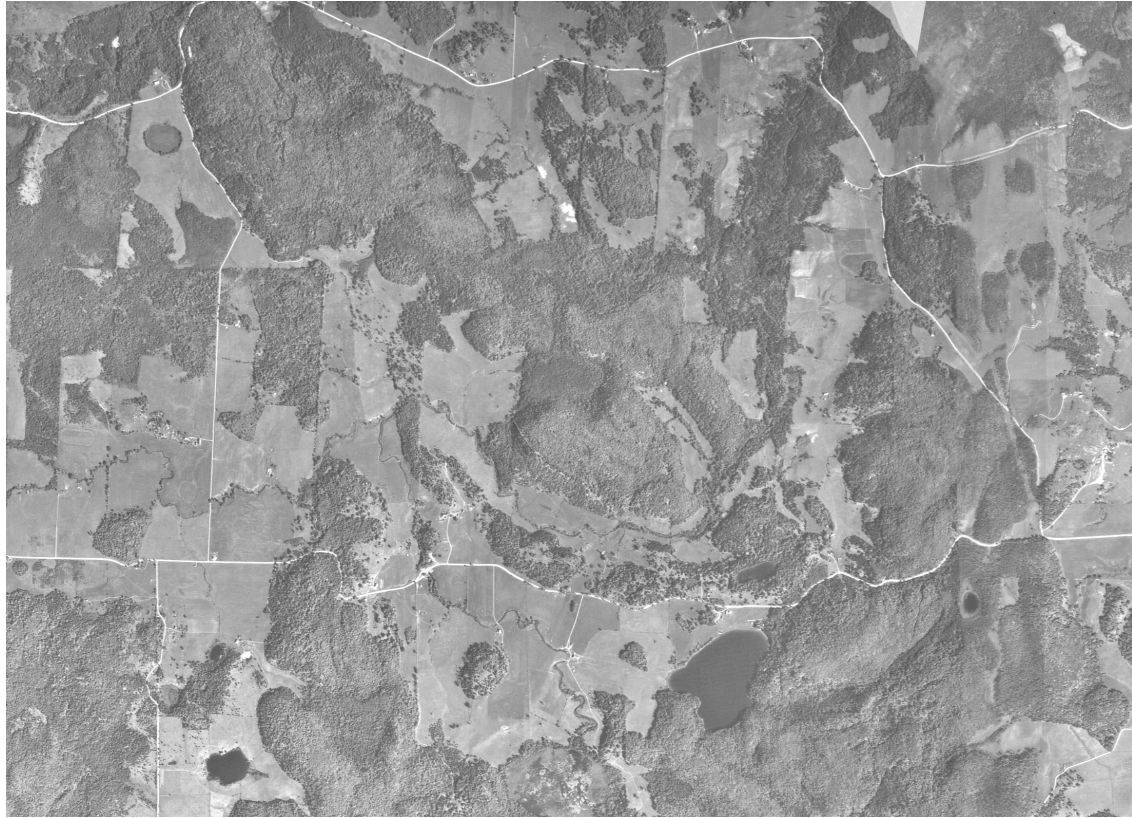
Si cette nouvelle population témoigne d'une certaine sensibilité au caractère rural et bucolique de l'espace agricole à travers des aménagements paysagers à l'échelle résidentielle, la mise en valeur ou le maintien du patrimoine agricole (structures agricoles diverses, clôtures, fauchage esthétique, etc.), il est également possible d'observer l'abandon de la fonction agricole de plusieurs terres sur lesquelles la végétation reprend progressivement.

L'attrait (ex.: activité résidentielle ou touristique) associé à la qualité des paysages créés par les anciennes pratiques agricoles, plus spécifiquement sur les terrains accidentés, exacerbe le non-renouvellement de la fonction agricole, et avec le temps, a pour conséquence d'accélérer l'enfrichement et la fermeture des vues à l'origine de l'implantation des populations non-agricultrices.

1960

Assemblage d'images aériennes

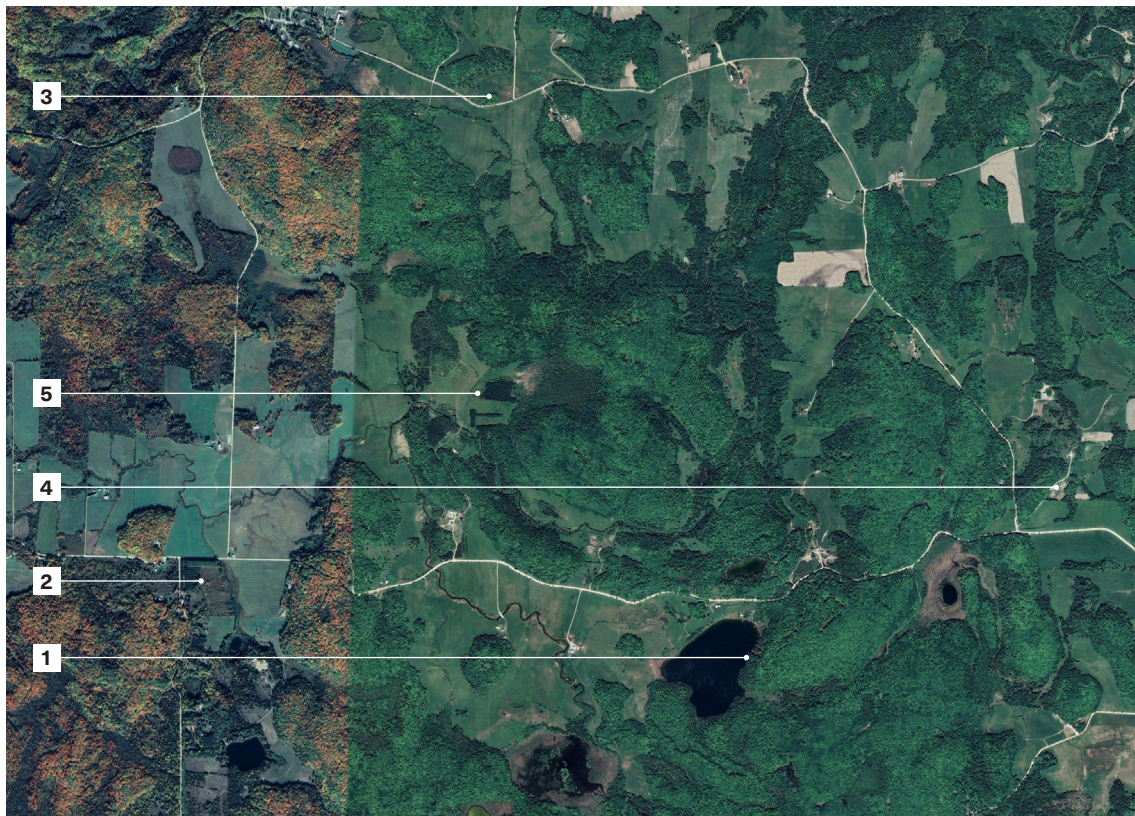
Secteur de Low
© Gouvernement du Québec



2020

Synthèse

1. Augmentation du nombre de nouvelles résidences en zone agricole
2. Abandon des pâturages naturels et enfrichement
3. Abandon des bâtiments agricoles traditionnels
4. Nouvelles pratiques agricoles
5. Reboisement et plantation sur d'anciennes terres agricoles



Les transformations physico spatiales

Mise en valeur du patrimoine bâti agricole*



* Plusieurs bâtiments font l'objet de valorisation pour leur dimension paysagère et patrimoniale. Dans bien des cas, la vocation agricole n'est plus présente.

Valorisation et maintien du patrimoine bâti agricole compromis



Nouvelles pratiques agricoles



Les transformations physico spatiales

Néoruralité et villégiature



Pâturage et maintien des paysages bucoliques



Nature des sols très limitative



Les transformations physico spatiales

Abandon et dégradation du cadre bâti traditionnel



Enfrichement des pâturages



07

REPRÉSENTATIONS SOCIALES

DES PAYSAGES AGRICOLES



07 REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES PAYSAGES AGRICOLES

Synthèse de la démarche de consultation

Au travers d'un concours photo, d'une activité de cartographie participative et d'un questionnaire, une diversité d'acteurs, à la fois visiteurs, résidents, producteurs agricoles et représentants du milieu (élus et administrations publiques) ont pu s'exprimer à propos des paysages agricoles de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau*.

La démarche a débuté par un concours photo dans le cadre duquel les résidents de la MRC étaient invités à envoyer une photo d'un paysage agricole qu'ils appréciaient, accompagnée d'un titre et d'un court texte descriptif. Par la suite, à l'occasion d'une journée portes ouvertes, les photos ont été exposées et ont servi de support aux discussions.

De manière complémentaire, une activité de cartographie participative permettait aux participants d'identifier les paysages agricoles qu'ils valorisent, ceux qu'ils dévalorisent et d'en expliquer les raisons. Un questionnaire en ligne, construit sur les mêmes bases, a par la suite été envoyé aux élus des municipalités afin de compléter la collecte de données.

L'ensemble de ces activités de consultation ont permis de soulever les principaux éléments constitutifs des paysages agricoles de la MRC les plus valorisés et dévalorisés du point de vue de la population locale, en plus d'en comprendre les motifs. Regroupés en catégories, les principaux aspects appréciés et dépréciés du paysage sont présentés dans le présent chapitre.

*

Entre 30 et 40 participants / répondants.

Les éléments valorisés

L'héritage de l'agriculture traditionnelle

L'importance du patrimoine bâti associé à l'agriculture traditionnelle a été soulevée lors des discussions. L'héritage bâti agricole a été reconnu par plusieurs comme un élément d'intérêt qui reflète l'histoire agricole du territoire.

Les bâtiments agricoles patrimoniaux, les structures agricoles diverses et les ensembles agricoles traditionnels participent à façonner les paysages architecturaux en dehors des secteurs villageois de la région.

En ce qui a trait aux espaces non-construits, la présence d'animaux à l'extérieur, de pâturages ou de lisières forestières près des champs sont également appréciés par les participants qui valorisent une agriculture traditionnelle.



Ensemble agricole traditionnel

Low

L'équilibre entre la forêt et l'agriculture

Certains participants ont évoqué l'équilibre entre le couvert forestier et les terres en culture comme un élément caractéristique et identitaire du territoire agricole de la MRC.

Malgré un couvert forestier plus abondant à l'intérieur de la zone agricole, la cohabitation avec l'agriculture crée une diversité de paysages appréciée des participants. À travers les champs, l'alternance entre les massifs de forêt, les boisés de ferme et les pâturages naturels génère un rythme de promenade dynamique le long des chemins et des rangs. La rivière Gatineau, elle, se dévoile aux regards des passants grâce à l'implantation de cultures parmi les forêts le long du cours d'eau.

Plus qu'une qualité esthétique, la forêt représente aussi une qualité fonctionnelle (récolte de bois, acériculture, etc.) privilégiée par les agriculteurs.



Lisière d'un champ

Low

L'agriculture de proximité

Les entreprises agricoles de petite taille ont été abordées à maintes reprises lors des discussions. De plus en plus reconnues et appréciées par les populations locales, les fermes procédant à des activités de transformation et de commercialisation directement à la ferme ou dans les marchés publics participent activement à la découverte des produits du terroir agricole et à rapprocher les producteurs et les consommateurs de la région val-gatinoise.



Panneau directionnel
des propriétaires / exploitants
Bouchette

Les éléments de discordance

L'abandon et le manque d'entretien

Le patrimoine agricole abandonné et le manque d'entretien de certains terrains sont aussi des aspects soulevés comme discordants par les participants.

Ceux-ci déplorent à la fois l'abondance de bâtiments agricoles à l'abandon, les bâtisses mal entretenues et la présence de débris sur des propriétés visibles aux abords des chemins les plus fréquentés. La diminution du nombre de fermes traditionnelles en inquiète par ailleurs plus d'un.



**Bâtiment agricole
en pièce sur pièce abandonné**
Montcerf-Lytton

L'exploitation agroforestière

Si certains participants ont soulevé que les activités reliées à l'agroforesterie dans la zone agricole sont cohérentes avec l'agriculture, d'autres ont indiqué qu'elles peuvent avoir – selon une intensité variable – un impact négatif sur les paysages agricoles. La coupe d'arbres jusqu'en bordure des chemins, le reboisement et la plantation d'arbres dans les champs sont perçus par certains comme étant des pratiques qui manque d'harmonie en lien avec le maintien des qualités des paysages et exacerbent la disparition des terres agricoles.



Défrichage et coupe de bois

Aumond

08

SCÉNARIO TENDANCIEL



Plantation d'arbres sur des parcelles agricoles

Chemin de l'Entrée Sud, Messines

Scénarios tendanciels

Les paysages agricoles de demain

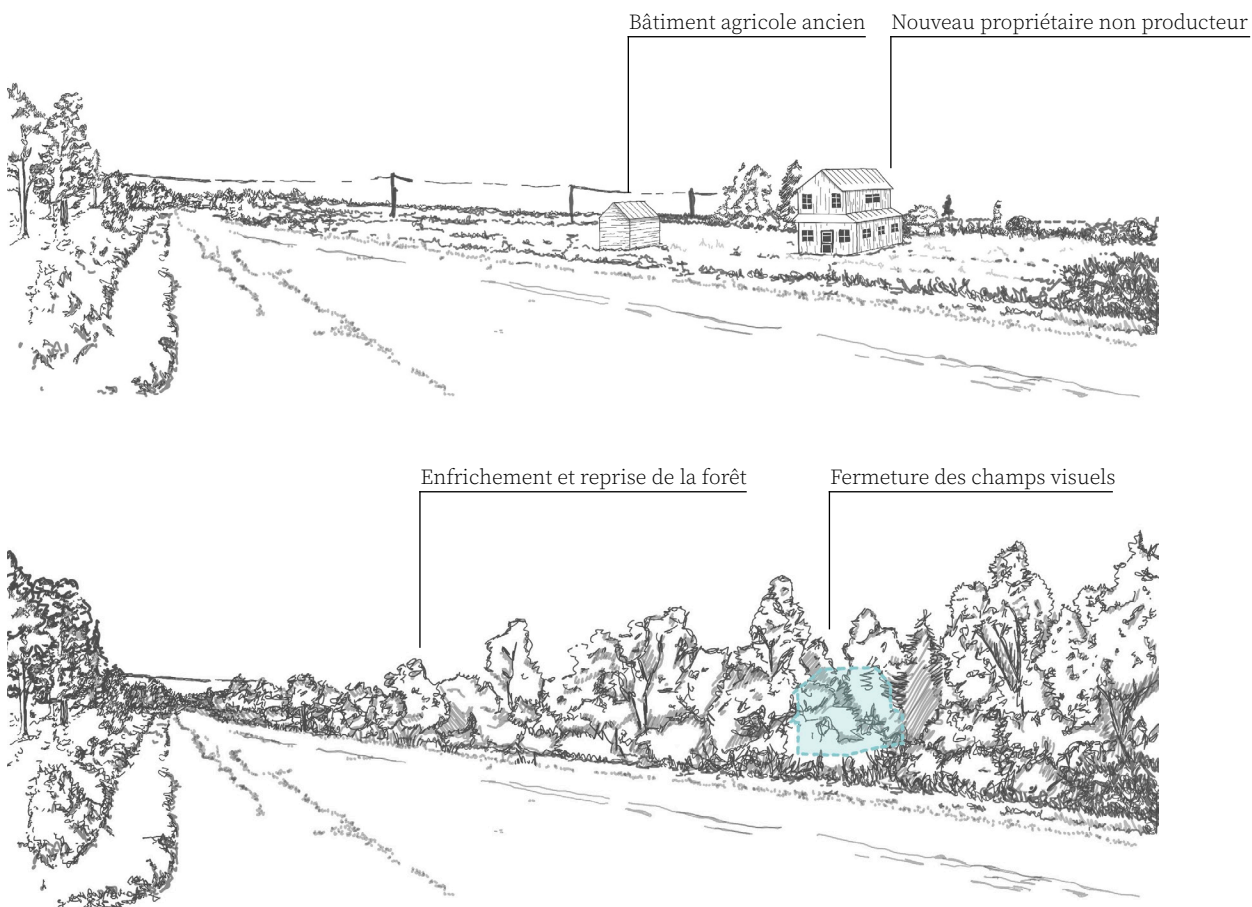
Ce chapitre s'intéresse aux transformations des paysages agricoles en fonction des dynamiques identifiées précédemment. À l'aide de représentations visuelles, des scénarios ont été identifiés pour révéler les transformations à venir dans la zone agricole. Ces scénarios tendanciels* jettent les bases d'une potentielle discussion sur l'avenir des paysages agricoles de la communauté val-gatinoise. Si la tendance se maintient et qu'aucune mesure n'est mise en œuvre, des répercussions physicospatiales viendront perturber les motifs paysagers agricoles identitaires.

*

Un scénario tendanciel présente l'évolution prévisible d'une situation en l'absence de toute nouvelle action volontaire.

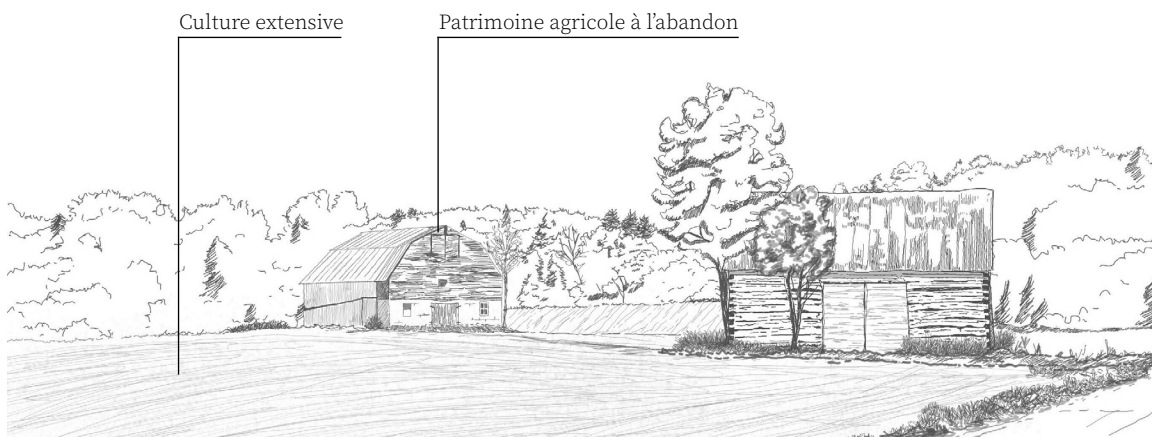
Étiollement des paysages agricoles identitaires

L'abandon de la fonction productive du territoire agricole dans plusieurs portions de la MRC a pour conséquence d'augmenter l'enfrichement des pâturages et des terres en culture et, ultimement, de perdre les qualités associées aux paysages agricoles (vues ouvertes, patrimoine bâti traditionnel, etc.).



Nouvelles pratiques culturelles

Si on observe un déclin des activités agricoles traditionnelles, la dernière décennie a été marquée par l'émergence de nouvelles pratiques culturelles. Quelle qu'en soit la nature, ces nouvelles pratiques sont appelées à jouer un rôle déterminant dans le maintien et la création du patrimoine paysager de la MRC.



09

DIAGNOSTIC DE LA ZONE AGRICOLE



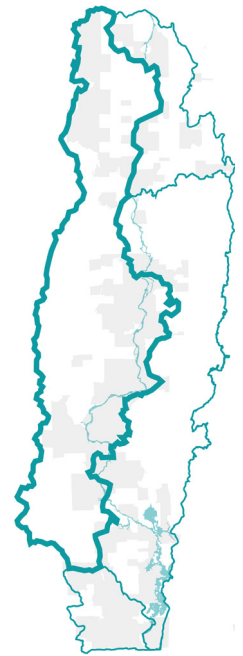
Ensemble agricole ancien

Chemin Martindale, Low

Diagnostic des paysages agricoles

Analyse des forces, faiblesses et enjeux

L'analyse des forces, des faiblesses et des enjeux synthétise les éléments significatifs de la mise en contexte et de l'analyse du milieu agricole de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. Cette analyse permettra d'orienter la révision du Plan de développement de la zone agricole (PDZA). Elle prend appui sur le découpage de la zone agricole en unité de paysage, de manière à mieux saisir les éléments propres aux paysages et aux dynamiques respectives en place.



Les vallées

Lanières agricoles ondulées

Forces

1. Présence ponctuelle de bâtiments agricoles d'intérêt patrimonial;
2. Maintien d'exploitations agricoles traditionnelles;
3. Abondance d'éléments naturels d'intérêt (rivières, affluents, lacs, milieux humides et boisés);
4. Paysages agricoles ouverts offrant des vues panoramiques sur les rivières;
5. Ambiances singulières caractérisées par des cultures intensives et par l'alternance entre des paysages ouverts et fermés;
6. Intérêt esthétique des rangs et des chemins agricoles;
7. Abondance de points de repère sur des éléments bâtis d'intérêt;
8. Haut potentiel de culture;
9. Nature extensive des productions agricoles adaptées aux particularités climatiques et pédologiques;
10. Caractère agroforestier comme spécificité paysagère de la zone agricole.

Faiblesses

1. Désuétude du cadre bâti agricole traditionnel;
2. Structures agricoles diverses abandonnées;
3. Diminution du nombre de fermes;
4. Standardisation des corps de fermes;
5. Enfrichement et boisement le long des routes, puis fermeture de certains champs visuels.



Les buttons

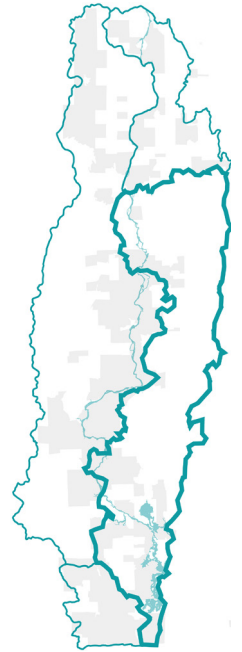
Terrasses agricoles moutonnées de collines

Forces

1. Présence ponctuelle de bâtiments agricoles d'intérêt patrimonial;
2. Maintien d'exploitations agricoles traditionnelles;
3. Abondance d'éléments naturels d'intérêt (rivières, affluents, lacs, milieux humides et boisés);
4. Paysages agricoles semi-ouverts offrant des vues panoramiques sur les rivières et quelques points hauts;
5. Agriculture variée créant une diversité d'ambiances et de paysages;
6. Intérêt esthétique des rangs et des chemins agricoles;
7. Abondance de points de repère sur des éléments bâtis d'intérêt;
8. Nature extensive des productions agricoles adaptées aux particularités climatiques et pédologiques;
9. Caractère agroforestier comme spécificité paysagère de la zone agricole.

Faiblesses

1. Désuétude du cadre bâti agricole traditionnel;
2. Structures agricoles diverses abandonnées;
3. Diminution du nombre de fermes;
4. Sols présentant des limitations agronomiques importantes;
5. Étiollement des éléments d'intérêt patrimonial dû à la déprise et au non-renouvellement de la fonction agricole;
6. Enfrichement et boisement le long des routes, puis fermeture de certains champs visuels.



Les buttes

Pochettes agricoles enserrées de massifs forestiers

Forces

1. Présence ponctuelle de bâtiments agricoles d'intérêt patrimonial;
2. Maintien d'exploitations agricoles traditionnelles;
3. Abondance d'éléments naturels d'intérêt (rivières, affluents, lacs, milieux humides et boisés);
4. Agriculture implantée sur un relief plus abrupt offrant des vues panoramiques sur les paysages;
6. Intérêt esthétique des rangs et des chemins agricoles;
6. Nature extensive des productions agricoles adaptées aux particularités climatiques et pédologiques;
10. Caractère agroforestier comme spécificité paysagère de la zone agricole.

Faiblesses

1. Désuétude du cadre bâti agricole traditionnel;
2. Structures agricoles diverses abandonnées;
3. Diminution du nombre de fermes;
4. Sols présentant beaucoup de limitations de mise en culture;
5. Étiollement des éléments d'intérêt patrimonial dû à la déprise et au non-renouvellement de la fonction agricole;
6. Enfrichement et boisement le long des routes, puis fermeture de certains champs visuels.

Unités de paysage

Enjeux préliminaires

1. Perte du caractère bucolique dû à la perte progressive de la fonction productive du territoire;
2. Dégradation des éléments agricoles d'intérêt patrimoniaux;
3. Pression sur la biodiversité (redressement des cours d'eau, zone tampon avec le milieu riverain, etc.);
4. Augmentation des superficies agricoles en friches dans l'ensemble de la MRC;
5. Protection et mise en valeur des ensembles agricoles d'intérêt patrimonial;
6. Diminution du potentiel d'exploitation agricole par le manque d'entretien des terres;
7. Conflits de cohabitation entre des groupes animés par des valeurs distinctes (producteur et non-producteur);
8. Accès à la terre dû à l'augmentation des activités résidentielles (hausse de la valeur foncière des terres);
9. Accès à la terre plus difficile dans les secteurs fortement valorisés pour leurs paysages.

Pistes d'intervention préliminaires

Cette section présente une série de pistes d'intervention préliminaires qui permettront d'orienter les efforts à mettre dans les prochaines années pour protéger et mettre en valeur les paysages agricoles de la MRC. Il s'agit davantage de grandes orientations qui guideront les actions à mener dans le cadre de la révision du PDZA.

En jumelant d'une part les connaissances quant aux dynamiques de transformations paysagères tirées des analyses et, d'autre part, le regard et les préoccupations des acteurs locaux, quatre principaux chantiers se sont donc dégagés :

- l'accès à la terre
- le renouvellement des usages dans les friches
- la protection et la mise en valeur des paysages agricoles d'intérêt
- la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti agricole

Chantier 1

L'accès à la terre

Objectifs

Faciliter l'accès à la terre pour la relève agricole

Pistes d'intervention

1. S'inspirer des démarches du chantier d'accès à la terre de la MRC Brome-Missisquoi
2. Explorer les différents modes de financement et de tenure

Inspirations

[Chantier d'accès à la terre, MRC de Brome-Missisquoi](#)

Chantier 2

Le renouvellement des usages dans les friches

Objectifs

Freiner la perte de la fonction agricole dans les secteurs de déprise

Faciliter l'implantation d'initiatives sur les terres en friche

Pistes d'intervention

1. Recension et caractérisation des friches présentes sur le territoire (les types, leur stade, etc.)
2. Évaluer les possibilités de requalification des friches identifiées dans les secteurs agricoles dévitalisés
3. Sensibiliser les propriétaires aux effets positifs du maintien d'une activité agricole sur leur terre et, à l'inverse, aux externalités négatives de son abandon

Inspirations

[Trousse à outils pour la remise en culture des terres agricoles dévalorisée au Bas-Saint-Laurent](#)

Chantier 3

La protection et la mise en valeur des paysages agricoles d'intérêt

Objectifs

Identifier et cibler des secteurs d'intervention prioritaires

Pistes d'intervention

1. Recension, caractérisation et identification des sites agricoles d'intérêt esthétique (axe, point de vue, panorama, ensemble, bâtiment, etc.)
2. Identifier des pistes de protection et de mise en valeur adaptées à chaque site (règlement, statut, projet, etc.)

Inspirations

Exemple de projet de mise en valeur

[Savourer le paysage, entre fleuve et montagnes, MRC de Charlevoix](#)

Exemple de projet de statut

[Paysages identitaires emblématiques, MRC d'Antoine-Labelle](#)

[Désignation d'un paysage culturel patrimonial, MRC de Kamouraska](#)

Exemple de projet de règlement (enchâssé au PU)

[Charte des paysages, Ville de Gaspé](#)

Objectifs

Freiner la dégradation et la perte d'éléments bâtis d'intérêt patrimonial

Appuyer et soutenir les propriétaires qui souhaitent préserver le cadre bâti agricole traditionnel

Pistes d'intervention

1. Relevé terrain systématique des éléments d'intérêt issus de la pratique agricole

- Réalisation d'un inventaire du patrimoine immobilier

2. Évaluer les possibilités de requalification

3. Mettre en place un guide pratique pour promouvoir la préservation du patrimoine dans la région

- Faire connaître des formes, des implantations, des matériaux qui s'harmonisent bien au contexte
- Réfléchir à des incitatifs ou un programme de financement pour l'entretien et la rénovation

Inspirations

[Guide des bonnes pratiques pour promouvoir la préservation du patrimoine bâti de la région, MRC de Charlevoix-Est](#)
[Granges anciennes. L'art de tenir debout, Magazine Continuité](#)

[Le cas de la grange ronde de Potton](#)

[Guide pour la préparation d'un inventaire du patrimoine immobilier, appel à projets](#)

Bibliographie

Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais (CRRNTO) et Société d'histoire forestière du Québec (SHFQ). *Histoire forestière de l'Outaouais*. Repéré à : <http://www.histoireforestiereoutaouais.ca/bienvenue>

Doucet C. (2017). *Modèle agricole territorial en émergence au Québec : le cas de la région de l'Outaouais*, UQO, département des sciences sociales.

Domon, G., Ruiz, J., Paquette, S. et Roy, L. (2011). *La recomposition sociodémographique des campagnes québécoises à la croisée des dynamiques agricoles et paysagères*. *Revue canadienne de développement régional*, 34 (4), 115-133.

Domon, G. (2017, janvier). *La prise en compte du paysage dans l'aménagement des milieux ruraux québécois : un regard sur les 35 premières années*. Dans *La ruralité au Québec depuis les états généraux du monde rural (1991) : entre l'action et la recherche, bilan et perspectives*. 82e congrès de l'ACFAS, Montréal (mai 2014). Repéré à : https://uqat.ca/chairedesjardins/medias/uploads/misc/Cahier_Chair_Desjardins_Acfas_2014.pdf

Domon G., Beaudet D., Gauthier K., (2020). *L'observatoire photographique de Memphrémagog: connaître et comprendre l'évolution des paysages pour mieux les protéger, les mettre en valeur*. Montréal / Les presses de l'Université de Montréal (sous presse)

Domon G., Ruiz J., (2015). *Paysages ruraux : méthodes d'état des lieux et de diagnostic*. Montréal / Les presses de l'Université de Montréal (sous presse)

Doyon, M., Klein, J. L., & Tremblay, P. A. (2020). *Community Action Against Marginalization: The Case of a Rural Social Enterprise in the Village of Saint-Camille, Quebec*. In *Responses to Geographical Marginality and Marginalization* (pp. 23-44). Springer, Cham.

Doyon, M., Élie-Leonard, J., & Arsenault-Héту, C. (2020). *La sécurisation alimentaire en milieu rural : le cas de trois initiatives agricoles innovantes*. *Revue Organisations & territoires*, 29(2), 105-115.

Gagnon, Lynda (2020). *La MRC de la Vallée-de-la-Gatineau*. Dans C. Doucet (dir.), *État de situation socioéconomique de l'Outaouais et de ses territoires - 2020, Observatoire du développement de l'Outaouais*. Repéré à : https://odooutaouais.ca/wpcontent/uploads/2020/12/Vall%C3%A9eGatineau_version-finale.pdf

Guimond, L. (2012). *Lorsque les nouvelles populations rurales rencontrent les plus anciennes : l'expérience géographique au cœur de la nouvelle ruralité au Québec* [thèse de doctorat, Université d'Ottawa]. Repéré à : <http://dx.doi.org/10.20381/ruor-5334>

- Holmes, J. (2008). *Impulses towards a multifunctional transition in rural Australia: Interpreting regional dynamics in landscapes, lifestyles and livelihoods*. *Landscape Research*, 33(2), 211-223. Repéré à : <https://doi.org/10.1080/01426390801912089>
- Lee, C. H. (2020). *Understanding rural landscape for better resident-led management: Residents' perceptions on rural landscape as everyday landscapes*. *Land Use Policy*, 94, 104565. Repéré à : Doi: 10.1016/j.landusepol.2020.104565
- Le Droit. (1938). *Le nord de l'Outaouais : Manuel-répertoire d'histoire et de géographie régionales*. Ottawa, 396 p.
- Leroux, Manon (2012). *L'autre Outaouais : Guide de découverte du patrimoine*. Société Pièce sur pièce.
- McGranahan, D. A. (2008). *Landscape influence on recent rural migration in the US*. *Landscape and Urban Planning*, 85(3-4), 228-240. Repéré à : <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2007.12.001>
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (2021). *Portrait bioalimentaire de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau*. Direction régionale de l'Outaouais. Repéré à : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/industrie-agricole/regions/outaouais/ED_portrait_MRC_Outouais_ValleeGatineau_MAPAQ.pdf?1639670916
- MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (2015). *Plan de développement de la zone agricole de la Vallée-de-la-Gatineau* (PDZA).
- MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (2020). *Schéma d'aménagement et de développement révisé* (SADR). Règlement 2020-350.
- Ruiz, J. et Domon, G. (2014). *Agriculture et paysage : aménager autrement les territoires ruraux*. Les Presses de l'Université de Montréal.
- Vukomanovic, J. et Orr, B. (2014). *Landscape aesthetics and the scenic drivers of amenity migration in the new west: Naturalness, visual scale, and complexity*. *Land*, 3 (2), 390-413. Repéré à : <https://doi.org/10.3390/land3020390>
- Sur les traces du patrimoine. (2016-2022). Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais : *Circuits thématiques*. Repéré à : <http://www.reseaupatrimoine.ca/sur-les-traces-du-patrimoine/>

Médiagraphie

1. Gatineau Valley Historical Society. (1910) *Canton de Egan, comté d'Ottawa*. Image G1141.G46P4 1917 fol. #75. <https://www.gvhs.ca/research/maps/maps-quebec-township.html>
2. Service des agronomes, ministère de l'Agriculture. (1950) *Coopératives Maniwaki*. BANQ Vieux-Montréal, Fonds Ministère de la Culture et des Communications, (06M,E6,S7,SS1,D49732-49747), Joseph Guibord.
3. *Philemon Wright ou Colonisation et commerce de bois / par Joseph Tassé, ill. en regard de la page de titre* (1871) <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/1958124>
4. Gatineau Valley Historical Society. (1920) *Running Rapids*. Image CD-017/02095-020. <https://www.gvhs.ca/image-bank/ib-display.php?search=Denholm&row=7&kind=like>
5. Gatineau Valley Historical Society. (1910) *Ramsay farm*. Image CD-017/02095-021. <https://www.gvhs.ca/image-bank/ib-display.php?search=Denholm&row=5&kind=like>
6. Bibliothèque et Archives Canada. (1924) *Chargement de billes à bord d'un train de marchandise du CP*. Collection John Boyd, photographe. http://www.kazabazua.ca/fr/histoire_de_kazabazua.shtml
7. Gatineau Valley Historical Society. (1940) *Maniwaki Railway station*. Image CD-007/00887. <https://www.gvhs.ca/image-bank/ib-display.php?search=Maniwaki&row=20&kind=like>
8. Ministère de l'Agriculture. (1949) *Foire de Gracefield*. BANQ Vieux-Montréal, Fonds Ministère de la Culture et des Communications, (06M,E6,S7,SS1,D48172-48181), Jacques Desjardins.
9. Ministère de l'Agriculture. (1959) *Paysages et remise de trophées par la Société d'horticulture de Maniwaki*. BANQ Vieux-Montréal, Fonds Ministère de la Culture et des Communications, (06M,E6,S7,SS1,D222321-222338), Joseph Guibord.
10. Paysages du Québec. (1945) *Une ferme à Maniwaki*. BANQ Vieux-Montréal, Fonds Ministère de la Culture et des Communications, (06M,E6,S7,SS1,D18536-18541), Paul Boucher.

11. Coopératives agricoles en Outaouais. (1945) *Une récolte chez un colon*. BAnQ Vieux-Montréal, Fonds Ministère de la Culture et des Communications, (06M,E6,S7,SS1,D18513-18520), Paul Boucher.
12. Comté de Gatineau. (1953) *Troupeau au champ devant les constructions modernes de la ferme chez Lefebvre & Frère à Bouchette*. BAnQ Québec, Fonds Ministère de la Culture et des Communications, (03Q,E6,S7,SS1,P97178), Omer Beaudoin.
13. Gatineau Valley Historical Society. (1945) *Cross Sawmill*. Image CD-051/02710-038. <https://www.gvhs.ca/image-bank/ib-display.php?search=perras&row=7&kind=like>
14. (1945) *Exploitation de bois de papier, lot 35, rang 11, canton Bouchette*. BAnQ Québec, Fonds Ministère de la Culture et des Communications, (03Q,E6,S7,SS1,P28800), Aubert De La Rue.
15. Agronomes, Ministère de l'Agriculture. (1948) *Foire de Maniwaki*. BAnQ Vieux-Montréal, Fonds Ministère de la Culture et des Communications, (06M,E6,S7,SS1,D46000-46010), Paul Girard.
16. Ministère de l'Agriculture. (1963) *Concours de labour à Maniwaki*. BAnQ Vieux-Montréal, Fonds Ministère de la Culture et des Communications, (06M,E6,S7,SS1,D632483-632503), Gabor Szilasi.

le picbois

